

M A I
1978
N° 175

LUMIERES DANS LA NUIT

21° ANNÉE
LE N° 5,50 F

MYSTERIEUX OBJETS CELESTES ET PROBLEMES CONNEXES



DÉCOLLAGE A LA FRONTIÈRE BELGE

p. 21

**LES CRÉMATIONS
SPONTANÉES**
voir page 3

Cette revue est dédiée à tous ceux qui, à travers le monde, recherchent passionnément la vérité. Leurs découvertes sont autant de lumières dans la nuit actuelle de l'humanité, et nous guident pas à pas vers des horizons nouveaux.

VOICI LE CONTENU DE CE NUMERO :

- PAGE 3 : Les Créations spontanées en Galicie et Andalousie
PAGE 5 : Sur la nécessité de l'exactitude des données.
PAGE 6 : La Tamarissière près d'Agde (Hérault)
PAGE 7 : Près de Nîmes (Gard)
PAGE 9 : Des êtres observés lors d'un quasi atterrissage à Beau-soleil (Alpes Maritime)
PAGE 11 : Pluie de fils à Valensole (Alpes de Hte Provence)
PAGE 13 : Festival de boules à Avignon (Vaucluse)
Observations diverses
PAGE 17 : Observation d'Eric Bourbouze dans les Landes
PAGE 18 : Un Ovni et des humanoïdes invisibles ?
PAGE 19 : Dans le Loir et Cher
PAGE 20 : Quasi atterrissage avec humanoïde à Merville-Franceville-Plage (Calvados)
PAGE 21 : Décollage à la frontière belge
PAGE 22 : OVNI au-dessus de Huesca (Espagne)
PAGE 24 : Blonde, quadragénaire, cadavre et auto-stoppeuse. Espagne
PAGE 25 : GROBBENDONK - Belgique
PAGE 26 : Près de Pérouges - Italie
Courrier RESUFO «Photos à la Réunion»
PAGE 29 : Et si les OVNI n'existaient pas.
PAGE 31 : Les livres à la loupe
PAGE 33 : Nouvelles Récentes
PAGE 34 : Courrier

Le fait d'insérer tel ou tel document ne prouve pas nécessairement que nous en approuvons tous les termes. Chaque document est publié dans la perspective que, considéré dans son ensemble, il nous parait digne d'intérêt, et susceptible de nous mener vers la vérité, qui reste notre but et notre idéal et que nous recherchons sans parti pris.

Les documents insérés le sont donc sous la responsabilité de leurs auteurs.

Nos articles, photos, dessins sont protégés par la loi de 1957 sur la Propriété littéraire et artistique. En conséquence, toute reproduction, même partielle, est rigoureusement interdite sans autorisation.

ABONNEMENT (joindre 1 F en cas de changement d'adresse)

— LUMIERES DANS LA NUIT, revue mensuelle de 36 pages consacrée au problème OVNI (avec toutefois un seul numéro pour Juin-Juillet ainsi que pour Août-Septembre), ce qui fait 10 parutions chaque année.

Abonnement annuel

ordinaire : 53 F. — de soutien à partir de 63 F.

ETRANGER : majoration de 10 F. Règlement par mandats internationaux ou autres moyens. Les coupons-réponses internationaux sont acceptés : un coupon = 1,20 F.

VERSEMENTS ET CORRESPONDANCE : à adresser à M. R. VEILLITH, 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON - FRANCE C. C. P. : 27.24.26 N LYON (ou par chèque bancaire, mandat-lettre, mandat-carte).

ATTENTION !

- SEULE L'ENVELOPPE PORTE LA MENTION «ABONNEMENT TERMINE».
- LORS D'UN REABONNEMENT, VOUDRIEZ-VOUS NOUS RAPPELER VOTRE NUMERO D'ABONNE FIGURANT SUR L'ENVELOPPE AU-DESSUS DE VOTRE NOM. MERCI.

UNE BIEN TRISTE NOUVELLE

Alors que la maquette de ce numéro est achevée, nous apprenons le décès de M. Jean TYRODE, survenu fin Avril, qui fut pendant de longues années notre meilleur enquêteur, et réalisa une tâche véritablement immense. Nous y reviendrons, que Madame TYRODE, et sa famille, veuille trouver dans ces moments douloureux, l'expression de notre profonde sympathie.

LES CREMATIONS SPONTANÉES (1945)

en Galicie et Andalousie

(d'après PARASCIENCIA n° 3, juillet-août 1977,
envoi de M. DARNAUDE, traduction M. FERNANDO

Nous publions ce texte, parce qu'il nous paraît digne d'intérêt et également parce qu'il ne faut pas rejeter a priori un lien avec le phénomène OVNI.

Le 16 Juin 1945 on observa le premier cas de combustion spontanée lorsqu'une enfant de 6 ans vit son tablier s'enflammer alors qu'elle jouait dans le jardin. Dans le même après-midi la toiture de la ferme familiale brûla partiellement et spontanément aussi ; tout comme dans la localité de Benco (Galice) où une psychose se créa parmi les habitants, et la police dut intervenir croyant trouver un coupable. Le lendemain un nouvel incendie se déclara dans un champ de blé.

A partir de ce moment là les incendies inexplicables se succédèrent de façon accélérée dans la région. Tout brûlait : récoltes, pailles, cordes, matelas, linge de maison . . . etc . . . La tension montait, et le 23 juin 1945 à 23 h 30, la femme du cultivateur Alfredo Rubio se réveilla les pieds en feu.

Voyant la grande quantité des événements la police fut mise en état d'alerte, prête à étouffer les foyers d'incendies. Les témoignages les plus intéressants proviennent de deux carabiniers qui purent observer le phénomène. Dans un cas un carabinier observait une botte de paille. Il détourna le regard un instant et brusquement il entendit un crépitement : la paille brûlait. Le phénomène dura quelques secondes à peine, et le policier ne put trouver aucune explication puisqu'il était seul au moment de l'incendie.

Le témoignage de l'autre garde-civil est plus surprenant encore. Il affirma avoir vu « descendre une flamme bleue de là-haut » qui vint brûler un tas de lentilles posées à terre.

Quelque chose de semblable s'est produit à Berreo. D'après le carabinier « le feu s'est produit dans le dos d'une de nos patrouilles sans que rien d'anormal ne soit constaté ».

Deux techniciens géographes (l'ingénieur José Curbillo et l'ingénieur Luis-Miguel Gonzalés Nivanda)

étudièrent le phénomène et présentèrent un rapport à la mi-juillet alors que les incendies décroissaient en nombre. Il s'en était produit quelques 80 !

D'après ces techniciens des explications auraient pu être trouvées pour les cas se déroulant à l'air libre et au soleil, mais le mystère reste entier pour les cas nocturnes et à l'intérieur des maisons.

En définitive les ingénieurs expliquaient les événements comme s'il s'était agi de phénomènes d'ionisation et d'électrification de l'air. La physique sait qu'il existe dans l'atmosphère des potentiels électriques dont l'importance diminue avec la hauteur. D'autre part il existe des phénomènes d'ionisation dus au frottement de l'air avec la poussière (la poussière atmosphérique se chargeant négativement). Il y aurait donc des terrains chargés positivement et d'autres négativement, il suffisait qu'un arbuste ait une polarité et un buisson une autre pour que des décharges se produisent entre-eux et que, dans une atmosphère sèche, un incendie se déclare. De la même façon le potentiel négatif de la poussière en contact avec le potentiel positif d'une botte de paille peut déclencher l'incendie en donnant l'impression que la flamme descend du ciel.

La grande sécheresse de cette province d'Almería est un argument favorable à l'hypothèse des ingénieurs (à remarquer toutefois que ce ne peut être le cas de la Galice où l'humidité est grande, à moins que le degré hygrométrique ne soit exceptionnellement bas).

Même en admettant l'hypothèse d'une main criminelle dans l'affaire des combustions spontanées dans les forêts de Galice, il conviendrait de suggérer une explication au phénomène. Il pourrait s'agir - bien que ce ne soit que des hypothèses - de « Feux Féniens » découverts et utilisés depuis longtemps par les

Irlandais. Pour provoquer ce genre de feux il fallait imprégner des petits cotons d'un mélange de phosphore dissolvant. Ces cotons se plaçaient par exemple dans une charette de paille et lorsque le dissolvant s'évaporait, le phosphore se combinant à l'oxygène de l'air provoquait la combustion spontanée.

Nous avons laissé pour la fin l'explication parapsychologique qui pourrait être retenue faute de mieux. Il pourrait être question d'un phénomène de libération inconsciente et massive d'énergie psychique, auquel cas il faudrait admettre parmi les paysans l'existence de sujets «doués» capables de provoquer le phénomène de façon inconsciente. (de la même façon on produit les expériences de télékinésie-action présumée de l'esprit sur la matière — dans les fameuses maisons «hantées» où se produisent toutes sortes de bruits, et même de petites combustions.

Il ne faut pas oublier qu'en parapsychologie il existe une grande relation entre certains phénomènes et le feu. Dans certaines expériences menées à bien par les médiums on a constaté l'existence de mystérieuses lueurs, apparitions ectoplasmiques parfois incandescentes, et même des combustions spontanées. Le cas du médium hollandais Olga Saver est bien connu : elle était capable de faire brûler à distance un livre placé sur une plateforme. Dans les fameuses «maisons hantées» il est fréquent de voir s'enflammer poubelles, journaux, chaises. . . etc. . Généralement les objets se trouvent convertis en cendres en quelques secondes.

Il est toutefois plus inquiétant de constater l'existence de combustions spontanées de personnes. En Espagne, après la guerre, on a pu dénombrer au moins deux cas de ce genre, les dates sont inconnues.

En Galice précisément, une fille de 17 ans avait brûlé spontanément, mais on manque de détails. Autre cas, parfaitement authentique, celui d'une femme âgée, dans le village anglais d'Averdeen qui, en 1943 présenta d'étranges phénomènes de luminescences (émission d'effluves lumineux par l'épiderme ou les

orifices naturels du corps) constatés par les voisins et un médecin. Peu après elle devait mourir devant sa famille, victime d'une combustion spontanée. Ses vêtements brûlèrent, elle fut transportée à l'hôpital avec de profondes brûlures à la suite desquelles elle mourut.

Il existe une trentaine de cas semblables (d'une fiabilité douteuse). L'Angleterre Victorienne a été prodigue en cas de combustions spontanées, en particulier des personnes alcooliques. Parfois les victimes paraissaient brûler de l'intérieur, et parfois la combustion était externe durant quelques minutes. Rappelons le cas tragi-comique de cet alcoolique qui somnolait ; un ami lui approcha une allumette et le dormeur prit feu à la suite d'une explosion interne ; des flammes bleues lui sortaient par les oreilles et les narines. Des cas identiques auraient été récemment constatés par les pompiers de Paris.

Le docteur Bertholle, de Paris, informa la Société Médico-Chirurgicale que le 1er Août 1959 il fut appelé à donner son avis au sujet d'une mort étrange. Une femme fut trouvée carbonisée dans son appartement, des suites d'une combustion qui sembla s'être déclenchée à l'intérieur de son corps. Sous le cadavre le parquet était carbonisé. Rien ne semblait indiquer que le feu ait été provoqué, le mobilier, les vêtements étaient intacts. L'autopsie révéla que l'estomac et les viscères étaient consummés. On n'entendit aucun cri.

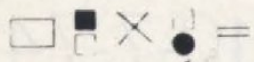
Nous pourrions énumérer encore bien d'autres cas semblables, mais ce n'est pas notre but. En tout cas il faut écarter l'esprit de toute idée de «magie» et chercher une explication qui nous permettra de mieux nous connaître nous-même.

NDLR. Nous nous proposons de sortir une liste de ces cas de combustions spontanées, bien plus nombreuses qu'on ne le pense. Nous ne croyons pas que l'explication soit pour demain, mais un problème est posé qui semble bien difficile à résoudre pour l'instant.

NOTRE LIGNE DE CONDUITE

Nos lecteurs savent que des points de vues, parfois très différents, sont publiés dans LDLN ; c'est notre ligne de conduite depuis la création de notre revue, et nous tenons à maintenir cette ouverture d'esprit. Ceci, bien entendu, pour tout ce qui est constructif et non polémique.

De plus en plus, il faut que ce soient les idées qui s'affrontent dans nos pages, et non des hommes ; c'est dans le plus grand calme, sans passion, et sans attaques personnelles que le débat doit se situer, et il y gagnera à être placé sur un plan élevé.



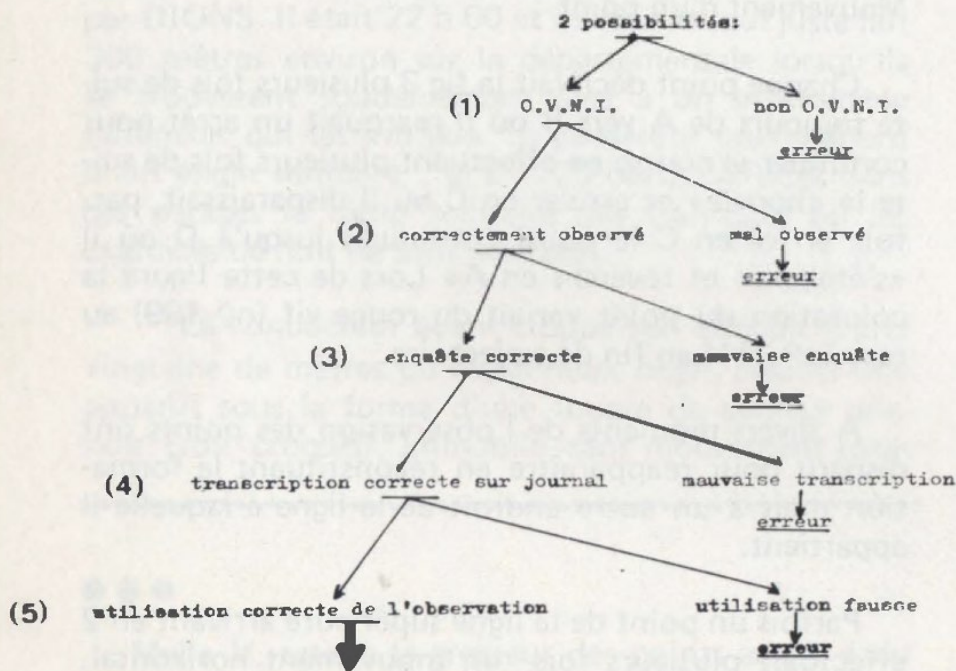
par Gérard MARCHAIS

Monsieur Jacques SCORNAUX dans L.D.L.N. n° 169 page 11 et 12 apporte un intéressant rectificatif à ce que j'avais écrit dans le n° 166 à propos des OVNI et la possibilité de faire apparaître d'éventuelles constantes sur le phénomène. Ceci étant, un problème connexe à cet article me semble nécessaire d'être approfondi en raison de son influence sur le résultat final. M. SCORNAUX a montré que le nombre d'observations connues est suffisant pour étudier le phénomène OVNI sur des bases sérieuses. Mais ceci suppose qu'au tout départ une condition soit IMPERIEUSEMENT respectée : les données incorporées doivent être le reflet exact de la réalité. La mise en évidence des constantes du phénomène nécessite que les éléments introduits soient objectifs et ne soient pas entachés d'erreurs. A partir de mauvaises données les constantes peuvent disparaître ou, être beaucoup plus innaccessibles.

Pour illustrer ceci, je vous propose l'organigramme d'une observation à partir d'une coupure de presse, afin de voir le risque d'introduire des données fausses.

EXEMPLE DE DECOMPOSITION D'UN ORGANIGRAMME D'UNE OBSERVATION D'OVNI

A PARTIR D'UNE COUPURE DE PRESSE



LA (ou LES) CONSTANTE(S) DU PHENOMENE DOIT (DOIVENT) APPARAÎTRE APRES RAPPROCHEMENT AVEC D'AUTRES CAS.

En 1er lieu il y a risque de mélanger phénomène OVNI et non OVNI. Ce risque est l'un des plus importants. Certes il peut être réduit avec une bonne enquête ou des circonstances favorables qui font apparaître clairement que le soit-disant OVNI était en fait Vénus, un ballon-sonde . . . Mais certains cas, soit par l'imprécision des données, soit par l'apparente, très grande, cohérence de l'observation, ne permettent pas toujours de distinguer le phénomène OVNI d'un autre phénomène. Aussi à ce niveau le risque d'erreurs doit sûrement exister, mais il est impossible de le chiffrer.

En 2me lieu, le fait que les éléments de l'observation soient corrects ou pas. C'est là, à mon avis où le risque de l'erreur est le plus grand. Je ne reviendrai pas sur le problème capital de la « fragilité du témoignage humain » : LDLN en a déjà fait mention. Ceci est d'autant plus grave que contrairement à tous les autres stades de l'« organigramme », on ne peut pas y remédier, même en partie. Il est malheureusement trop probable qu'une personne qui voit un OVNI, par le choc que l'observation entraîne en elle, ne donne pas avec une exactitude totale la taille de l'OVNI, sa distance, ses couleurs, sa position dans le ciel . . . Ce risque est aggravé si l'enquête est effectuée avec tant soit peu de retard. Il existe une quasi-certitude que des erreurs se glissent (en nombre peut-être considérable) et de ce fait que les données incorporées pour l'analyse ne soient pas l'exact reflet de la réalité.

En 3me lieu je considère la nécessité d'une enquête correcte : si ceci est je l'espère, la majorité des cas, il n'en est pas encore toujours ainsi (pas forcément par « malhonnêteté » : un reporter de presse peut, par manque d'« habitude », faire une mauvaise enquête). Enfin il faut une transcription correcte du journal qui publie l'observation de l'OVNI et l'utilisation correcte de l'observation par le chercheur qui étudie le phénomène. Cet organigramme n'est pas absolu : le 4me point sera supprimé en cas d'enquête directe par l'ufologue. Par contre, en cas de coupure de presse étrangère, il se glisse entre les points 4 et 5 un risque d'erreur supplémentaire avec une mauvaise traduction possible. Même chose si l'on prend sa source dans un livre et si l'auteur du livre l'a prise lui même ailleurs etc. . .

Que conclure de tout ceci ? Essentiellement 2 éléments dont 1 enseignement :

– L'article de M. SCORNAUX n'en est pas affecté quant à l'intérêt et la teneur de sa démonstration.

– Il apparaît, après tout ce qui a été dit, qu'il est indispensable de ne tenir compte que d'enquêtes très approfondies, celles-ci étant malheureusement plus rares. Je ne dis pas que la coupure de presse recueillie sur un journal, un livre . . . soit nécessairement fausse : je dis que le risque de déformation ou, même d'erreur totale, est plus important qu'en cas d'enquête personnelle par exemple. Ceci est fondamental car le résultat final, c'est à dire la mise en évidence de constantes dans le phénomène OVNI, est en grande partie conditionnée par la nécessité qu'il y a d'avoir une exactitude dans les données rapportées et incorporées. Cet enseignement doit être retenu pour toute recherche en ce sens. La comptabilisation systématique de tout fait relatif aux OVNI pour aug-

Suite bas de la page 6



LA TAMARISSIÈRE près d'Agde (Hérault) 10-7-74

Enquête de MM. T. MATHIEU et B. POEYDABAN

Témoins :

Véronique V. 14 ans 1/2, lycéenne.
Dominique B. 14 ans 1/2, lycéenne.
Pasquale A. 14 ans 1/2, lycéenne

Observation :

Le 10 Juillet 1974, vers 23 h, au cours d'une promenade habituelle, Mlle V a observé par hasard en compagnie de deux amies une formation lumineuse dans le ciel. Celle-ci évoluait à l'intérieur des terres situées à environ 1 km des témoins. Ceux-ci se trouvaient, ainsi qu'une vingtaine de personnes sur la jetée du lieudit La Tamarissière (près d'Agde). Le phénomène a été observé pendant une dizaine de minutes par les témoins qui sont partis avant sa fin. Il existait un mouvement d'ensemble (déplacement de la formation dans divers azimuts) au sein duquel chaque point effectuait une figure semblable à celle des autres. Il est à noter que le nombre des points variait de 5 à 7.

Formation :

Les points disposés en quinconce se répartissaient sur deux lignes parallèles au sol. Cette formation était animée d'un mouvement propre : pendant que

EXACTITUDE DES DONNÉES

Suite de la page 5

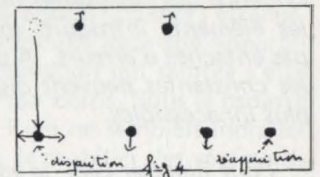
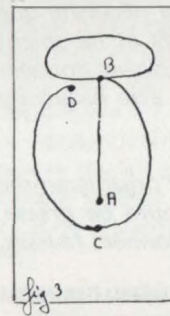
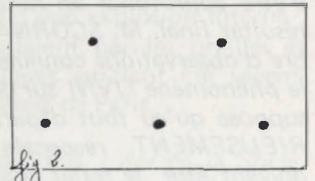
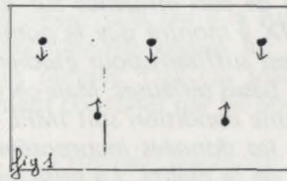
menter la base de l'échantillon statistique risque de ne pas laisser apparaître certaines, voire la quasi-totalité de ses éventuelles constantes.

REMARQUE : On serait tenté de juger, après tout ce qui a été dit, que la recherche d'archives est inutile dans la mesure où l'on cherche essentiellement dans les journaux, revues, livres . . . Mais ceci n'est pas vrai pour 2 raisons :

— La recherche d'archives, comme le note D. CAUDRON dans LDLN n° 169 p. 12, permet par exemple de corriger des informations fausses dans un catalogue existant.

— Elle a une utilité en «2me utilisation». Dans un 1er temps on cherche les constantes que dans les cas «solides» ayant un maximum d'indice de «crédibilité». Ensuite on peut adjoindre les autres observations répondant aux caractéristiques dégagées et faire leur étude systématique en les étudiant séparément ou réunies, en cherchant d'autres corrélations que les nouveaux cas retenus révéleraient, etc . . . Il y a donc bien utilité d'avoir une recherche d'archives développée.

la ligne supérieure descendait, la ligne inférieure montait (fig. 1). Arrivés en position inversée (cf fig. 2) les points marquaient un arrêt pour effectuer leur mouvement propre (cf fig 3) puis les «lignes» reprenaient leur mouvement. Ce mouvement s'est effectué pendant toute la durée de l'observation.



La Tamarissière
près d'Agde

Mouvement d'un point :

Chaque point décrivait la fig 3 plusieurs fois de suite toujours de A vers B où il marquait un arrêt pour continuer sa course en effectuant plusieurs fois de suite la «boucle» et arriver en C où il disparaissait, parfois arrivé en C le point continuait jusqu'à D où il «s'éteignait et revenait en A» Lors de cette figure la coloration du point variait du rouge vif (n° 199) au rose (n° 211) en fin de trajectoire.

A divers moments de l'observation des points ont disparu pour réapparaître en reconstituant la formation mais à un autre endroit de la ligne à laquelle il appartient.

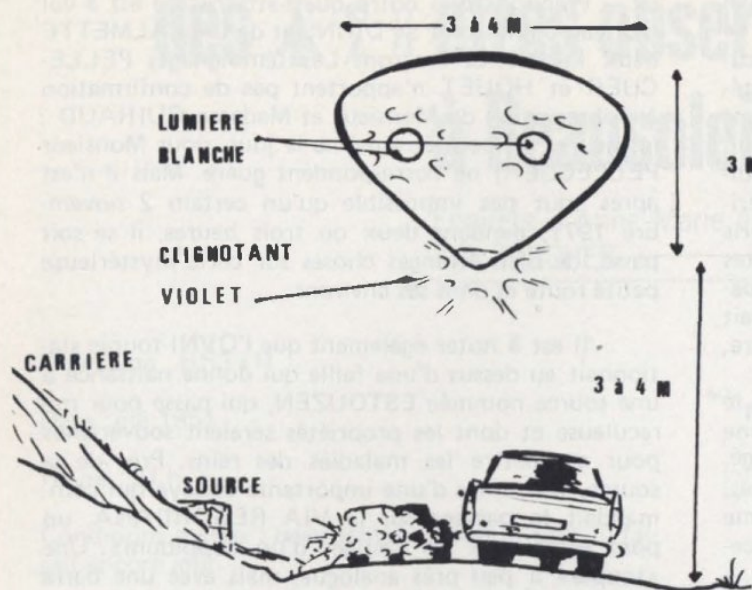
Parfois un point de la ligne supérieure arrivant en 2 effectuait plusieurs fois un mouvement horizontal. Puis un autre point (le même ?) apparaissait sur la même ligne à une place différente (fig. 4).

Complément d'enquête :

Le temps était clair et les témoins avaient la lune dans les dos.

Il n'y eut aucune répercussion sur les témoins. Ceux-ci le lendemain allèrent à la gendarmerie pour signaler la chose ; les gendarmes, qui ne les prirent pas au sérieux, leur dirent que d'autres personnes avaient effectué la même démarche.





Près de NIMES (Gard)

UN "OVNI-TOUPIE"

barrait la route aux voitures :

UNE FEMME S'EVANOUIT...

par : Gérard JARRETIE (Enquêteur, LDLN et VERONICA, Délégation LDLN pour le Gard)

Dessin de G. JARRETIE

Monsieur Pierre GUIRAUD, âgé d'une quarantaine d'années, ouvrier à PONT-DES-CHARRETTES (petite localité près d'UZES) regagnait son domicile en compagnie de sa femme dans la soirée du mercredi 2 Novembre 1977 après avoir raccompagné sa fille au lycée de NIMES où elle est interne.

La route NIMES-UZES est très sinueuse : aussi avaient-ils préféré emprunter la N. 106 NIMES-ALES jusqu'à son carrefour avec la D. 225, petite route tranquille mais sauvage qui rejoint UZES en passant par DIONS. Il était 22 h 00 et ils avaient tout juste fait 300 mètres environ sur la départementale lorsqu'ils se trouvèrent soudainement face à un phénomène lumineux qui les intrigua. Ils pensèrent tout d'abord à un engin militaire : la D. 225 borde en effet dans ces parages le camp militaire des Garrigues où les exercices de nuit ne sont pas rares.

Le conducteur ayant stoppé son véhicule à une vingtaine de mètres du mystérieux objet, celui-ci leur apparut sous la forme d'une toupie de couleur gris-noir (voir croquis), immobile, sans mouvement rota-

toire, silencieuse et comme suspendue en l'air à 3 ou 4 mètres du sol.

Son diamètre fut estimé à trois ou quatre mètres et sa hauteur à trois mètres. Deux lumières rondes faisant penser à des hublots ou à des phares blancs se découpaient sur ses flancs. A sa base clignotait d'un éclat vif une lumière de couleur violette.

Monsieur GUIRAUD eût le courage de sortir de sa voiture pour mieux observer.

Les témoins s'aperçurent que deux autres automobiles venant de DIONS étaient stoppées face à eux, de l'autre côté et à une trentaine de mètres de l'étrange apparition.

Après trois ou quatre minutes, l'OVNI s'éleva lentement de quelques dizaines de mètres en laissant s'échapper vers le bas une espèce de fumée rappelant le brouillard, puis se dirigea vers UZES tout en accélérant progressivement.

Une femme s'étant évanouie dans l'une des deux autres voitures, madame GUIRAUD lui porta secours. Pui tous les témoins reprirent la route précipitamment. La famille GUIRAUD poursuivit son itinéraire tout en suivant des yeux l'évolution de l'engin dans le ciel qui infléchit sa trajectoire en direction d'AVIGNON après être arrivé à la verticale d'UZES. Il fut alors perdu de vue, masqué par une colline.

L'enquête auprès des autorités militaires permit de préciser qu'aucun exercice ne s'était déroulé cette nuit là dans ce secteur. Les conditions atmosphériques étaient bonnes : ciel dégagé, bonne visibilité, légère brise, température assez fraîche. La lune était invisible (lever à 22 h 38 heure locale, soit plus d'une demi heure après cette observation).

Melle V. estime la grosseur des points au n° 4 du comparateur ce qui doit faire en taille réelle 8,75 m de diamètre.

Les points évoluaient à environ 40° sur l'horizon et semblaient « flotter »

Les points évoluaient devant des collines boisées (lorsque certains points disparaissaient ils n'étaient pas cachés à la vue de témoins par les arbres car étant donnée la configuration du terrain ceux-ci auraient aperçu seulement une trajectoire hachurée.

Il n'y a pas de ligne H.T. à proximité du lieu présumé de la «ronde».

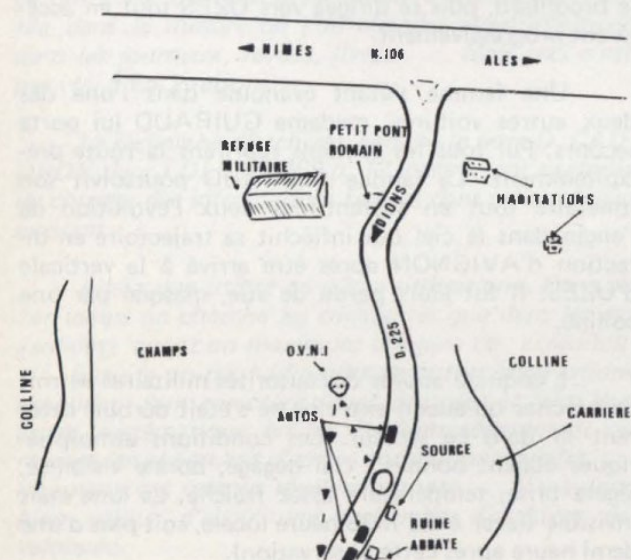
Les appels à témoins lancés dans le journal régional «MIDI LIBRE» et sur FR 3-MARSEILLE ne permirent malheureusement pas de retrouver les occupants des deux autres voitures, mais deux autres témoins se manifestèrent. Madame HOUET, demeurant à DIONS, déclara avoir observé le même soir, mais un peu plus tôt, entre 21 h 00 et 21 h 30, et dans la direction où devait ensuite se produire ce quasi-atterrissage, deux boules de couleur rouge-orangé (coloris PANTONE 171) dont elle estime (sous toutes réserves. . .) que le diamètre apparent était comparable à celui de la lune. L'espace qui les séparait paraissait très réduit, inférieur à leur propre diamètre.

Elles s'élevèrent ensemble côte à côte dans le ciel très rapidement en laissant derrière elles une gerbe d'un éclat très vif, également rouge-orangé. L'observation fut très brève, deux à trois secondes, sa corrélation avec celle de Monsieur et Madame Guiraud n'est pas évidente et l'hypothèse du lancement d'un artifice pyrotechnique n'est pas à rejeter.

On peut noter cependant une panne d'électricité de quelques secondes qui survint juste après cette observation.

Le second témoignage provient de Monsieur Gérard PELLECUER éleveur à LA CALMETTE. Il fut surpris d'observer un certain soir du début novembre (dont il a oublié la date) un phénomène lumineux de couleur rouge qu'il compare au rougeolement des braises. Forme ronde, grosseur comparable à la lune, immobile, au ras des collines, et paraissant très éloigné. Il crût d'abord que c'était la lune, mais s'aperçut qu'elle était là elle aussi . . .

Comme il faisait froid et qu'il ne pouvait s'expliquer ce phénomène, il rentra rapidement chez lui. Il se souvient que c'était à peu près la pleine lune, ce qui laisse supposer un jour très proche du début du mois (la pleine lune était en fait le 26 octobre) et une heure assez tardive (après 22 h 45).



Précisons que notre quasi-atterrissage est à vol d'oiseau équidistant de DIONS et de LA CALMETTE deux kilomètres environ. Les témoignages PELLECUER et HOUET n'apportent pas de confirmation à l'observation de Monsieur et Madame GUIRAUD : les heures (et peut-être même le jour, pour Monsieur PELLECUER) ne correspondent guère. Mais il n'est après tout pas impossible qu'un certain 2 novembre 1977, pendant deux ou trois heures, il se soit passé, de bien étranges choses sur cette mystérieuse petite route et dans ses environs.

Il est à noter également que l'OVNI-toupie stationnait au dessus d'une faille qui donne naissance à une source nommée ESTOUZEN, qui passe pour miraculeuse et dont les propriétés seraient souveraines pour combattre les maladies des reins. Près de la source, les ruines d'une importante abbaye qui commandait le passage sur la VIA REGORDANA, un pont romain, et les vestiges d'un «oppidum». Une «toupie» à peu près analogue, mais avec une barre transversale, aurait été observée le lendemain dans la basse Ardèche. Une enquête est menée par l'A.A.M.T. L.D.L.N.

NOTE IMPORTANTE POUR LES ENQUETEURS

Il semble qu'une certaine confusion est née, à la suite de notre texte «CONSEILS IMPORTANTS», paru pour la dernière fois dans LDLN n° 171.

Nous signalons donc que :

- 1/ **LES CAS D'ORDRE SECONDAIRE**, doivent faire l'objet de condensés, selon les directives parues dans le n° 171, et adressés à Mme Gueudelot 133, rue Léo Bouyssou 40000 MONT DE MARSAN, qui dirige le Service des Archives et fournit d'innombrables condensés à divers chercheurs (nous pouvons remettre une feuille relative à ces condensés, sur simple demande, à ceux qui n'ont pas LDLN n° 171.
- 2/ **TOUS LES CAS D'OBSERVATIONS RAPPROCHEES** (atterrissages et objets vus d'assez près) doivent continuer de faire l'objet de rapports détaillés en vue de publication dans LDLN. (avec photos des lieux, plans, etc. . . merci de cela.

**Faites des adhésions
autour de vous.
Plus nous serons
nombreux, mieux
vous serez informés.**

des êtres observés lors d'un quasi-atterrissage à Beausoleil (Alpes-Maritimes)

Enquête d'Anne-Marie et Philippe MAISSA, Thierry LEPLAT.
Eric ZURCHER, _____ du Centre de Recherches Ufologiques Niçois

Définition : R R3 (1)

Date : été 1951

Heure : 21 h

Conditions météo : beau temps, chaud et clair, il faisait encore jour

Distance d'observation : minimum 7/8 m

Coordonnées du point d'observation :

21, rue des martyrs - commune de Beausoleil, 06240 Alpes Maritimes / Fr.

Longitude : 7° 25' Est/Méridien international (Greenwich)

Latitude : 43° 44' 29" Nord (± 50")

Altitude : 98 m

Références cartes utilisées :

A/ carte IGN 1/50000 Beausoleil (Monte Carlo)

B/ carte Géologique BRGM 1/50000 Menton - Nice

Zone Géologique :

Point situé aux environs immédiats de la ligne de séparation d'une zone géologique du crétacé supérieur marno-calcaire indifférencié et d'une formation superficielle continentale (éboulis de pierrailles généralement non cimentées).

Témoins (3) :

— Mme X . . . (anonymat demandé) : 40 ans (à l'époque) — Sans profession

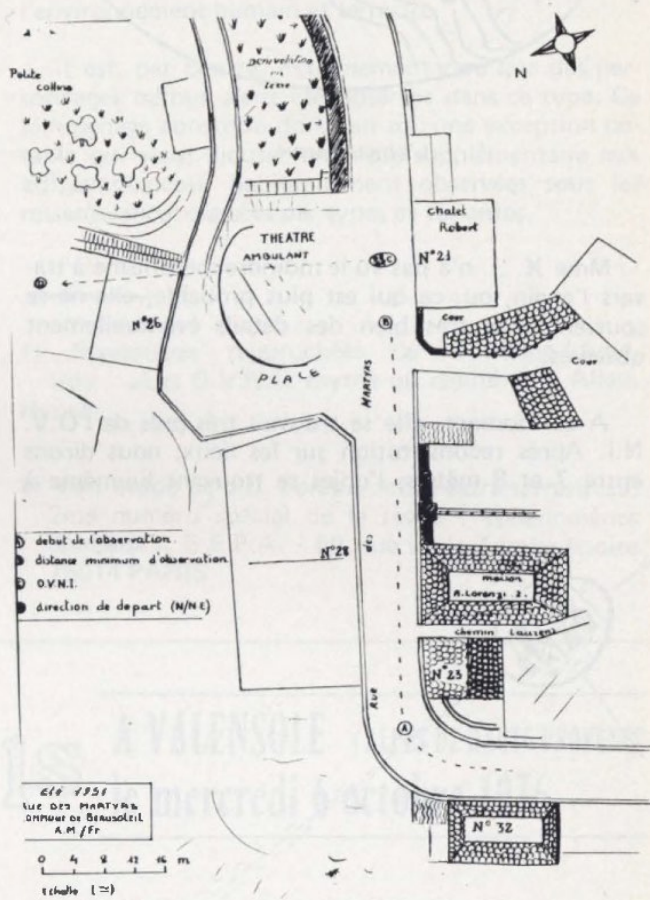
— Mr X . . . (son mari) : 49 ans (décédé) — électricien

— Mr Y . . . () : 50 ans (décédé) — policier

LES FAITS

Mme X . . . se rendait en compagnie de son mari et d'un ami policier (tous deux décédés depuis) à la petite place qui se trouve dans la rue des Martyrs, pour assister à la représentation donnée par un théâtre ambulante qui jouait une pièce : «Lucrèce Borgia».

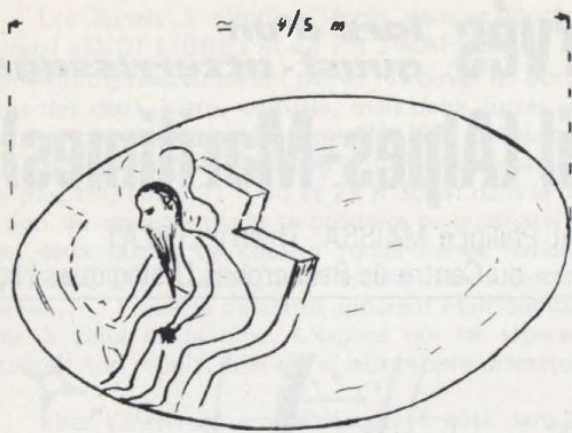
En tournant dans ladite rue (voir plan), Mme X . . . et ses deux compagnons aperçurent à 60 mètres de distance un petit objet ovoïde, entièrement transparent, qui se tenait immobile à 7 ou 8 mètres de hau-



teur, au niveau de la place et derrière le théâtre. Personne ne semblait l'avoir remarqué ; il est vrai que la pièce était déjà commencée et que tout le monde tournait le dos à l'engin.

Intrigués, les trois témoins avancèrent normalement vers l'objet et distinguèrent «un pilote». Il était assis sur un siège à l'avant du véhicule et sa taille paraissait normale. Il était vêtu d'une combinaison claire et semblait être «maigre et âgé». En effet, cet individu portait une longue barbe blanche et c'est ce qui «frappa» le plus les témoins.

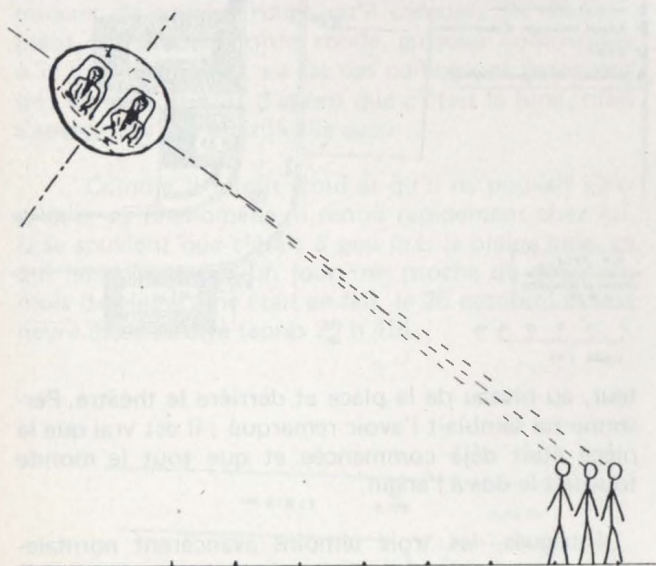
La couleur de la peau était normale, il ne portait rien sur la tête. Le témoin ne se souvient plus de certains détails (nez, yeux, bouche, cheveux), mais rien (à part la longue barbe) ne l'a particulièrement choqué. L'être semblait absorbé dans la contemplation de la pièce, et il se pencha même en avant pour mieux observer. C'est à ce moment qu'il découvrit en partie un second personnage, assis lui aussi, et que les témoins ne purent clairement distinguer.



L'objet observé

Mme X. . . n'a pas vu le moindre mécanisme à travers l'engin, ou, ce qui est plus probable, elle ne se souvient plus très bien des détails éventuellement observés.

A ce moment, elle se trouvait très près de l'O.V. N.I. Après reconstitution sur les lieux, nous dirons entre 7 et 8 mètres, l'objet se trouvant lui-même à



Inclinaison probable de l'engin par rapport au témoins

une hauteur égale. Il mesurait entre 4 et 5 mètres de long. A cette distance, les témoins commencèrent à appeler les spectateurs du théâtre pour leur faire constater de visu leur incroyable vision. L'objet démarra alors aussitôt, très rapidement et avec un léger sifflement. Il disparut en une seconde, direction Nord/Nord-Est, derrière le toit d'une maison. Les témoins ne purent convaincre les spectateurs alertés du bien fondé de leur observation et passèrent «pour fous». Cela servit de leçon à Mme X. . . qui n'en parla plus, en dehors de sa famille, pendant . . . 26 ans !

L'observation en elle-même a été assez brève, environ 20/25 secondes. Les témoins n'ont rien senti, ils n'ont pas eu peur, aucune suite pour tous les trois. Ils ont simplement été intrigués.

En descendant la rue vers la place et l'objet, le mari de Mme X. . . avait entendu des voix, «comme du russe». Mme X. . ., elle, ne se souvient plus. Par contre, l'objet lui avait semblé, par rapport à la luminosité ambiante, plus clair à l'intérieur. . .

A la question : —«Si vous pouviez comparer ce que vous avez vu à un souvenir précis ou à un objet usuel et familier, à quoi le compareriez-vous?», Mme X. . . n'a rien pu répondre. Ce qu'elle a vu est parfaitement inconnu pour elle et cela n'évoque aucun souvenir (lecture, personnage, contexte familial, social, etc. . .).

QUELQUES REMARQUES

A — Sur le témoin :

Nous sommes tous personnellement convaincus, dans la mesure où il est possible de l'être, que le témoin est de bonne foi. Mme X. . . est une brave femme, parfaitement équilibrée et pondérée. Son fils nous a confirmé que, tout petit, il avait toujours entendu le même récit, sans aucune variante.

Ajoutons enfin que la présente enquête lui a été intégralement communiquée et qu'elle l'a jugée conforme à la réalité des faits.

B — Sur l'observation :

Cette observation atteint sans aucun doute un haut niveau d'étrangeté. Déjà, cette scène où deux êtres semblent regarder une pièce de théâtre nous étonne quelque peu. Depuis combien de temps étaient-ils là ? Comment se fait-il que personne, pas même les acteurs, n'ait observé l'engin ? Ce dernier était-il seulement visible pour les trois témoins et pour personne d'autre ?

Autant de questions qui resteront sans réponse, vu l'ancienneté des faits, et surtout le peu d'éléments dont nous disposons. Nous pouvons dire cependant que le contexte général de l'observation exclut à notre avis toute erreur d'interprétation de la part des témoins.

Il est à signaler comme rare qu'un tel objet «entièrement transparent» soit observé de jour. Ce genre d'observation est beaucoup plus fréquent la nuit et semble lié à la luminosité du phénomène.

Après reconstitution sur les lieux, nous arrivons à une «interprétation» assez embarrassante : il semble que l'appareil ait été incliné vers les témoins de façon à favoriser, volontairement ou non, la vision de ces derniers. En effet, sur les lieux, nous avons particulièrement insisté sur ce point, Mme X. . . a bien vu les êtres «de profil» et non pas par dessous, comme la logique l'aurait exigé . . . (voir plan). Nous n'irons pas plus loin dans cette interprétation car nous travaillons ici sur un terrain aussi mouvant qu'incertain.

A chacun de tirer de cette observation les réflexions et hypothèses en fonction de sa propre expérience du phénomène O.V.N.I.

Un dernier mot concernant les voix («comme du russe») entendues. Des recherches en archives nous ont fait constater à quel point le début des années 50 a été marqué par «la guerre froide». La presse de l'époque en était imprégnée, parlant notamment de la guerre de Corée, mais aussi d'un mystérieux appareil en préparation chez les Soviétiques, qui devait faire le tour du monde à haute altitude en très peu de temps... (Sputnik).

Il est donc parfaitement possible que les témoins aient fait une association immédiate et inconsciente entre l'objet observé et les sons entendus d'une part, et l'environnement psychologique de l'époque d'autre part. Dans cette optique, l'origine exacte des sons a finalement peu d'importance, le processus décrit plus haut étant bien plus intéressant à analyser et à signaler. Nous pourrions également renverser la réflexion et parler de «mimétisme» de la part du phénomène, mais dans ce cas, nous n'avons découvert aucun élément susceptible de venir à l'appui de cette hypothèse...

C — Sur les êtres observés :

Nous classerons l'humanoïde observé dans le Type I, variante I (2), c'est-à-dire dans les occupants de taille normale, qui nous ressemblent trait pour trait.

Ce type d'Ufonautes vient en tête des observations françaises depuis le début du siècle, aussi bien par le nombre de cas (14 cas, soit 11,2 % sur 126 cas) que par le nombre d'êtres aperçus (70, soit 19,02 % sur 123 cas).

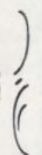
Entre les années 50 et 62, ces êtres ont été vus plusieurs fois sur la Côte Méditerranéenne.

Les Ufonautes du Type I, VI, ne sont apparemment pas agressifs, bien au contraire, leur attitude trahissant fréquemment une bonne connaissance de l'environnement humain et terrestre.

Il est, par contre, extrêmement rare que des personnages barbus aient été observés dans ce type. Ce témoignage constitue donc, en soi, une exception notable qui vient ajouter une note supplémentaire aux «dissemblances» habituellement observées sous les ressemblances classées par types et variantes.

1) Rencontres rapprochées du troisième type.
Voir : «Les O.V.N.I., mythe ou réalité» - J. Allen, Hynek

2) Voir étude de J.U. Pereira : «Les extra-terrestres». 2^{me} numéro spécial de la revue : «phénomènes Spatiaux». G.E.P.A. - 69, rue de la Tombe-Issoire 75014 PARIS



pluie de fils

Enquête de M. et Mme JAMET

A VALENSOLE (ALPES DE HAUTE PROVENCE)
le mercredi 6 octobre 1976

TEMOINS : Mr et Mme JAMET Bernard, 28 rue de la Vallée d'Auge, 61200 ARGENTAN.

Mme C... commerçante à VALENSOLE

Mme X... sa voisine

Une partie de la population valensolaise.

LIEU : VALENSOLE sur la D6 à 14 kms de RIEZ et 21 kms de MANOSQUE.

DATE : Mercredi 6 Octobre 1976.

HEURE : Entre 11 heures et 11 h 30

NATURE DE L'OBSERVATION : Pluie de fils brillants ressemblant à des toiles d'araignées (durée 15 mn), puis observation d'un objet en forme de fuselage d'avion sans ailes (durée environ 5 secondes). Au-

tre observation d'un point lumineux «gros comme une étoile» (durée quelques secondes).

CONDITIONS ATMOSPHERIQUES :

- Ciel : beau, très peu nuageux, visibilité parfaite
- Vent : pratiquement nul
- Température : Chaud (plus de 20°)

COMPTE-RENDU DE L'OBSERVATION

Ma femme et moi-même étions en vacances à VALENSOLE (04210), où nous avons une location sur les hauteurs de ce village, rue des Prisons. Il faut dire que nous avons, depuis déjà longtemps, envie de connaître Valensole, réputé pour un cas célèbre d'observation d'O.V.N.I. et «d'humanoïdes». Nous en avons donc fait une sorte de symbole et partions avec l'espoir que, Peut-être !...

Ma femme est âgée de 21 ans, elle est secrétaire dans une Entreprise de Travaux Publics et moi-même suis âgé de 23 ans et exerce la profession de magasinier dans une Concession Automobile.

Nous avons été témoins, ainsi qu'une bonne partie de la population Valensolaise d'un phénomène étrange :

Le Mercredi 6 Octobre 1976, nous étions descendus à pieds, l'étroitesse des rues ne permettant que difficilement l'accès en voiture, afin de faire quelques achats.

Nous sortions de chez le quincailler quand un gosse nous fit voir le ciel : une pluie de fils assez brillants et ressemblants à des fils de toiles d'araignées, tombait du ciel, apparemment de très haut. Il était 11 heures du matin et nous avons observé le phénomène pendant environ un quart d'heure. Nous n'étions pas les seuls à regarder tomber cette pluie puisqu'une bonne partie des Valensolais était dehors à cette heure du jour et d'après les réflexions entendues dans les rues, c'était la première fois que ce phénomène se produisait à Valensole. Nous sommes alors descendus plus bas dans Valensole vers la place du marché en bordure de la D6 qui traverse le village. En descendant les rues, nous avons vu passer dans le ciel un avion FOUGA MAGISTER probablement de la base d'ISTRE ou de SALON DE PROVENCE ; son cap au-dessus de Valensole était environ de 300 à 330° NO, il était environ 11 heures 5 minutes. Quelques minutes plus tard, nous avons entendu un hélicoptère, mais ne l'avons pas vu. Arrivés sur la place du marché et après avoir acheté quelques légumes, j'ai vu dans le ciel et entre 2 maisons un objet d'apparence métallique, allongé, ressemblant à un fuselage d'avion sans ailes ni ailerons, ne faisant aucun bruit et ne laissant aucune trainée dans son sillage. Il avançait apparemment lentement et régulièrement suivant une trajectoire rectiligne ; Cap approximatif 40 à 50° N. NE. Dans le même temps, j'ai dit à ma femme de regarder dans la direction de l'engin mais il était déjà caché par les maisons. J'ai évalué le temps de mon observation à plus ou moins 5 secondes. A noter que ma femme non plus n'a entendu aucun bruit ni vu de trainée qui aurait pu subsister dans le cas où celle-ci aurait existé. Nous nous sommes alors déplacés afin de le revoir après les maisons, mais ne l'avons plus revu.

Nous sommes partis en voiture sur les hauteurs dominant Valensole, environ 1/2 h après mon observation de l'objet métallique. Nous n'avons pas non plus revu cet objet. Nous avons alors constaté qu'il y avait de ces fameux fils, cités précédemment, sur notre voiture (simca 1000) ainsi que dans les haies de la campagne environnante. Nous en avons alors prélevés des échantillons que nous avons déposés dans une boîte de médicaments que nous avons là sous la main (boîte d'ALGOCRATINE). Nous avons eu du mal à glisser ces fils dans la boîte car ils étaient très fragiles et légers. Nous dûmes avoir la porte arrière de la voiture ouverte afin de les couper du peu de vent qu'il y avait ce jour-là.

Ce Mercredi 6 Octobre, nous avons pu constater qu'il faisait chaud, que la visibilité était pratiquement à son maximum et qu'il y avait très peu de nuages.

Le dimanche 10 Octobre 1976 au soir, nous étions invités à manger chez M et Mme C. . . propriétaires de la maison que nous avions louée à Valensole ; c'est un couple de commerçants ; ils sont âgés respectivement d'une trentaine d'années. Au cours du repas nous sommes venus à parler de ces fameux fils et Madame C. . . spontanément, nous a révélé avoir vu, avec sa voisine, un point lumineux «gros comme une étoile» selon son expression, traverser le ciel de Valensole à une vitesse lente et régulière en laissant tomber les fameux fils. A préciser qu'il n'y avait aucun bruit ni trainée. Mme C. . . a appelé son mari qui se trouvait dans le magasin afin de lui montrer le point lumineux, mais il n'a pu rien voir car le soleil l'éblouissait.

Culture de la LAVANDE sur le plateau de Valensole. Nombreuses ruches.

Beaucoup de failles, notamment les GORGES DU VERDON.

NDLR : malheureusement, il n'y avait plus rien à analyser lorsque le paquet est parvenu. L'expérience montre qu'en cas de chute de ce genre de fils, il convient de les mettre rapidement dans un récipient très hermétique.

NOUS DEMANDONS A CEUX QUI NOUS ENVOIENT DES TEXTES, QUI SONT DES REPONSES A TEL ARTICLE OU ETUDE, DE SE LIMITER A MOINS D'UNE PAGE DACTYLOGRAPHIEE ; CECI AFIN DE POUVOIR LES PUBLIER LE CAS ECHEANT.

PRENEZ NOTE :

«LA PIERRE ANGULAIRE» N'ASSURE PLUS LE SERVICE DES «LIVRES SÉLECTIONNÉS», ETANT DONNÉ QU'IL N'ÉTAIT PAS RÉALISÉ AVEC SÉRIEUX.

SOYEZ ACTIFS ! SEULE L'UNION DE NOS EFFORTS NOUS PERMET D'AVANCER DANS LE CHEMIN DE LA VERITE.



OBSERVATIONS DIVERSES

FESTIVAL DE BOULES A AVIGNON (Vaucluse)

Enquêteurs : Jean-Pierre THIBAUD - Paul LESCOF

ENQUETEURS : Jean-Pierre THIBAUD et Paul LESCOF

DATE : Le 23 Novembre 1977

HEURE : 17 h 40

TEMPS : Clair

Durée de l'Observation : 10 minutes

TEMOINS : Mlle X . . . étudiante Américaine (Alabama) Mlle Y étudiante Américaine (Alabama).

Ces deux jeunes filles qui revenaient de faire quelques emplettes en ville (Avignon) se trouvaient Route de Morières 38, chemin de Massillargues, quand elles aperçurent dans le ciel à une hauteur approximative de 200 mètres 2 boules lumineuses blanches immobiles. Ces boules se déplacèrent dans tous les sens faisant un véritable ballet et changèrent de couleur suivant la vitesse, une boule vira du blanc au rouge un anneau vert semblait l'entourer. Puis elles arrivèrent de front et se séparèrent brusquement, l'une se dirigea vers le Nord alors que l'autre sembla se diriger vers le NORD EST à très grande vitesse.

Nous avons demandé aux témoins si elles s'intéressaient aux OVNIS ou aux ouvrages sur ces phénomènes, il nous fut répondu négativement. Elles ont toutefois été fortement impressionnées par cette observation et ont trouvé ce manège plutôt bizarre. Elles n'ont éprouvé aucune peur et le lendemain elles n'ont pas eu mal aux yeux.

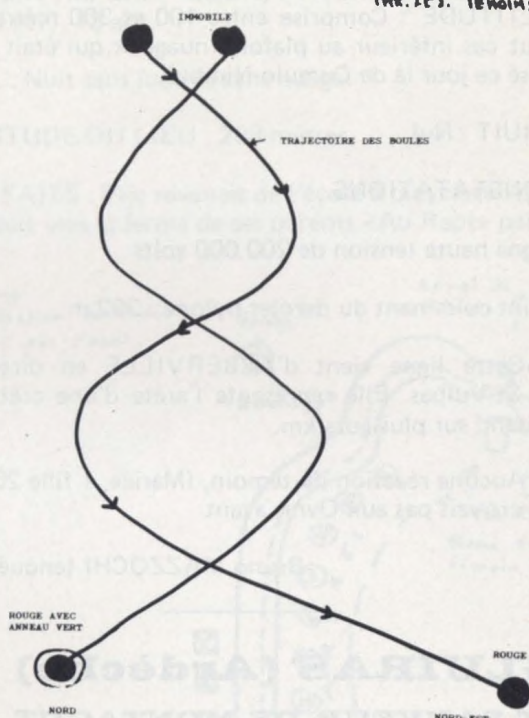
Ce même jour et à la même heure la même observation a été faite par Mr Marc ROUGIER et Mr Albert

Jaufray de l'immeuble « Résidence Bonnaventure » rue Bonnaventure à AVIGNON.

Il est à signaler que ces jours derniers notre région Vauclusienne a été particulièrement visitée par les O.V.N.I.S.

Les témoins cités sont sérieux et dignes et leur bonne foi ne peut être mise en doute.

DESSIN DÉCRIT
PAR LES TÉMOINS



A ST CHEF (Isère) le 30-1-78

TEMOIN : Madame COLLOMB

SITUATION TEMPORELLE

Vendredi 27 Janvier 1978 à 18 h 10 mn
Durée 5 mn

SITUATION GEOGRAPHIQUE

FRANCE / Isère (38) à la parallèle de la ligne de

force qui surplombe le village (Carrefour) de Flosailles

SPECIFICATION PHYSIQUE APPARENTE

I - Forme : Sphérique

Taille : Un diamètre apparent Ø 30-35 cm
Distance : 500 m

Couleur : blanc néon - l'objet en s'éloignant a diminué proportionnellement sa taille et sa lumière est devenue d'un rouge vif.

Diffusion lumineuse : constante, non pulsante.
Variation : en fin de trajectoire, le témoin a pu constater l'effet de recession de la source lumineuse

Trajectoire : Le témoin allait en direction de Bourgoin-Jallieu, l'OVNI lui est apparu en face à 45° de l'horizontale, celui-ci se dirigeait lentement en direction de SOLAS-CREMIEU. Puis il s'est éteint très progressivement et a disparu sous la forme d'un point rouge.

ALTITUDE : Comprise entre 100 et 300 mètres, en tout cas inférieur au plafond nuageux qui était composé ce jour là de Cumulo-Nimbus.

BRUIT : Nul

CONSTATATIONS

Ligne haute tension de 200.000 volts

Point culminant du dernier pylone : 392 m

Cette ligne vient d'ALBERVILLE en direction de St-Vulbas. Elle représente l'arête d'une crête qui s'étend sur plusieurs km.

Aucune réaction du témoin, (Mariée, 1 fille 26 ans)
Ne croyait pas aux Ovnis avant

Bruno MAZZOCHI (enquêteur)

GLUIRAS (Ardèche)

ST SAUVEUR DE MONTAGUT

Heure : 22 h - 23 h env.

TEMOINS : Mr S. 55 ans, ancien maçon en invalidité
Mr S. 29 ans, Mécanicien.

LIEU : Route de Chervil à Gluiras. En face du village de «Moulancher».

LES FAITS :

Mr S. revenait avec son fils de chez un ami. Mr S. fils conduisait sa 404 diesel. «Regarde ce qui vient sur nous» dit Mr. S à son fils en voyant deux phares éblouissants.» ça ne vient pas de la route, mais des près» lui répondit son fils. L'objet continuait à avancer, pris par la peur, Mr S (fils) arrêta la voiture sur la route (moteur et phares). L'objet passa au dessus de la voiture.

C'était une grosse forme noire avec deux gros phares éblouissants. Elle est passée au dessus des témoins sans faire aucun bruit. Elle avait de 4 à 5 m de long et est passée, à peu près à 15-30 m au dessus des témoins. Les phares éclairaient horizontalement, et à aucun moment la route ou la montagne. L'objet a ensuite plongé dans la vallée. Aucune réaction, ni pendant ni après, de la voiture ou des montres des témoins.

(Enquête de J.P. PATTARD)

MEZILHAC (Ardèche)

Probablement Aout 1975

Heure : 21 h 30 environ.

TEMOINS : Mlle CHANEAC, 13 ans, lycéenne
Méziilhac (07)

LIEU : Le «Moutasse» MEZILHAC

LES FAITS : Objet au sol.

Mlle C et sa camarade Mlle T. en vacances à Méziilhac, vont chercher les vaches, qui paissent sur une petite colline. Il est 21 h 30 environ vers la fin du mois d'Août. Un chien les accompagnait, et le chien précédait, arrivé au sommet de la colline le chien est redescendu «à fond de train» (dixit Mlle C.). Les deux jeunes filles se sont approchées et ont grimpé jusqu'au sommet de la colline, peu élevée. A environ 30 m d'elles, elles aperçurent une boule ronde de 2 m de diamètre environ, à 30 ou 50 cm du sol. Les deux témoins furent impressionnés mais purent observer l'engin durant environ 2 à 3 mn. Les 2/3 supérieurs étaient jaunes et sont devenus légèrement rouges. La lumière n'était pas très intense mais, sans éclairer le sol éblouissait lorsqu'on la regardait. Le dessous était vert. Il semblait y avoir 3 pieds de 30 à 50 cm de haut. Les vaches se sont enfuies dans le village et Mr CHANEAC précise qu'elles étaient anormalement énervées lors de la traite, ainsi que leur chien. Les villageois sont immédiatement retournés sur le site (qq instants après), par un autre chemin mais n'ont rien vu.

(Enquête de J.P. PATTARD)

EN AUVERGNE

Lisant toujours avec beaucoup d'intérêt votre revue «Lumière dans la nuit», je prend acte que vous recommandiez de vous signaler des cas d'observation pour me faire un plaisir de vous communiquer deux cas récents et un plus ancien que je crois digne d'intérêts. L'année passée je vous avais signalé un cas précis d'observation par une agricultrice.

Voici donc les cas observés cette année par deux jeunes étudiants de mes amis. En Juillet le jeune Gille F. revenait de promenade avec un parent en voiture. Ils ont pu observer pendant un certain temps (10 minutes env.) un curieux engin rouge de forme rectangulaire qui se tenait à faible hauteur près de Pionsat. C'était à la tombée de la nuit. Ensuite l'engin est parti à grande vitesse.

Dans la nuit du 1er au 2 octobre dernier, une amie de ma fille, Martine F. qui revenait du cinéma à Montluçon avec un copain m'a fait la déclaration suivante le lendemain. Il était environ 23 h 30 il faisait noir, pas de lune, ils ont aperçu alors qu'ils se trouvaient dans les bois de Villebret entre Pionsat et Montluçon un point rouge qui se rapprochait à faible allure semble-t-il. S'étant arrêtés pour voir ; l'engin qui était très bas (100 à 150 m. env) s'est rapproché

encore. C'était un objet rectangulaire rouge. Il était entouré d'un halo bleu clair, lumineux et au milieu il y avait comme deux gros phares d'un rouge très vif. Après s'être immobilisé à faible altitude l'objet est venu presque à la verticale de la voiture. Il ne faisait aucun bruit et il ne s'est rien passé d'anormal dans la voiture. Mlle M.F. aurait bien voulu voir encore mais le conducteur, très impressionné et pris d'une certaine frayeur a préféré partir vite. Martine F. qui suivait toujours du regard l'objet, a pu voir celui-ci descendre encore et disparaître dans le bois ou près de celui-ci, où il a semblé se poser. Mlle F a quand même été très impressionnée par ce spectacle qu'elle a qualifié de très beau d'ailleurs.

Je vais aussi vous signaler un cas étrange qui s'est produit il y a deux ans et qui a été observé par de nombreuses personnes dont moi-même, ma femme et une de mes filles : c'était vers la mi-Septembre 1975 vers 21 h environ il avait fait une belle journée chaude, le ciel était très clair et la lune pleine, était haute dans le ciel. Comme beaucoup de Pionsatois j'étais dehors avec ma fille Catherine (15 ans à l'époque) quand subitement des lambeaux de brume ou plutôt de fumée ont traversé le ciel venant du Sud-Est assez rapidement malgré l'absence de vent. Puis cette fumée est devenue plus abondante et a pris une coloration rougeâtre. Elle venait de la direction des bois de La Celette à une hauteur de 100 m. environ et sa coloration s'accroissait jusqu'à devenir rouge. De nombreux Pionsatois intrigués, sont allés jusqu'aux hauteurs du côté de la Celette, à 5 km d'ici voir si ce n'était pas un incendie dans les bois. Mais ils sont revenus sans rien voir d'anormal si ce n'est cette brume rouge qui semblait venir des bois vers le village des Egaleines situé à 730 m d'altitude. Comme les pompiers n'avaient pas été alertés tous ont pensé et moi de même que cette brume était naturelle et que sa coloration était le fait de ce beau clair de lune. Or début octobre je suis allé dans les parages du côté du village indiqué, où je possède un peu de terrains en friche et un bois, pour chasser. En arrivant sur mon terrain (bruyère, fougères sapins épars) j'ai constaté avec surprise l'existence d'un cercle de 10 à 12 m env., de couleur marron. M'étant approché, j'ai remarqué qu'à l'intérieur de ce cercle, la bruyère, les fougères, les ronces étaient sèches, trois petits sapins de 3 m de hauteur étaient secs aussi, de même qu'un gros pin qui était sec du côté cercle. Très intrigué, j'ai donc fait un rapprochement avec l'étrange lueur et la brume des jours passés. L'année dernière rien n'avait repoussé, le gros pin était entièrement sec et la bruyère de même. Cette année, soit deux ans après, le cercle est moins délimité mais la place est toujours aussi visible. Tout est comme roussi et à la place des fougères, ronces et bruyère, il a poussé des plantes des champs. Le gros pin entièrement sec ainsi que les sapins. J'ai amené de nombreuses personnes sur les lieux. Il y a là quelque chose d'étrange qui s'est passé, ce n'est pas normal. Je pense que vous serez intéressé par ces cas, j'ai donc cru bon de vous les signaler.

Maurice Philippon

P.S. L'objet observé par Mlle Martine F. avait d'après elle la grosseur d'un car ou plutôt d'un grand car de tourisme.

A ST ANTOINE DE FICALBA

(Lot et Garonne)

Enquête effectuée en collaboration par M. Gilbert LE CHARPENTIER et Philippe MASSABEAU.

DATE : Année 1977, Mois : Février, Jour : le témoin ne s'en souvient plus.

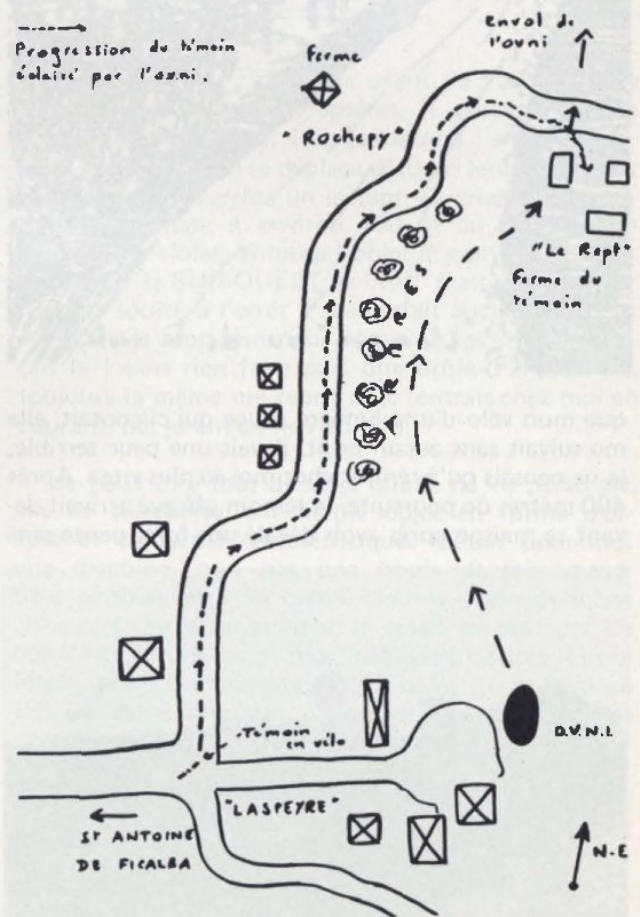
LIEU : Lieudit «LASPEYRE» sur la départementale 223 rejoignant la R.N. 21 à 10 kms au sud de Villeeneuve/Lot (47). (Carte Michelin 79, pli 5).

TEMOIN : Mr Eric PIGEON, élève à l'école de COURBIAC (47), 13 ans.

CIEL : Nuit sans lune et sans nuage.

ALTITUDE DU LIEU : 208 mètres.

LES FAITS : Eric revenait de l'école à bicyclette et se dirigeait vers la ferme de ses parents «Au Rapt» par la



départementale 223. C'est en prenant le virage à gauche au lieu-dit «LASPEYRE» qu'il vit apparaître au-dessus d'un bâtiment de ferme «comme un avion immobile, assez bas dans le ciel et qui attirait l'attention par une lumière rouge clignotant comme un flash». L'engin se mit alors à suivre le témoin tout au long de la route jusqu'à chez lui. Il se mit à évoluer à une vingtaine de mètres de hauteur parallèlement à la route. Le témoin raconte : «La chose m'éclairait ainsi



que mon vélo d'une lumière rouge qui clignotait, elle me suivait sans aucun bruit, j'avais une peur terrible, je ne pensais qu'à rentrer chez moi au plus vite». Après 400 mètres de poursuite, le témoin effrayé arrivait devant sa maison après avoir dévalé une forte pente sans



Photo du témoin à quelques mètres de la route où il aperçut l'ovni.

freiner. Il entra précipitamment dans la cuisine et resta quelques minutes sans pouvoir proférer un son. Ensuite, ayant recouvré ses esprits, il raconta les faits à ses parents et à son frère aîné. Ce dernier sortit im-

médiatement pour vérifier ses assertions et il aperçut une lueur au-dessus de la colline. «Je n'ai rien vu de bien concluant, dit-il, car c'était trop éloigné mais je crois ce qu'a dit mon jeune frère».

Par la suite, le témoin se souvint que l'engin tournait sur lui-même tout en avançant et en n'éclairant que lui-même et son vélo. S'étant rendu compte que lui seul était pris pour «cible», sa peur fut encore bien plus grande.

Dans le ciel d'AUCH (Gers)

Enquête de M. et Mme GUEUDELLOT

DATE : 28 Septembre 1977 à 20 h 15

TEMOINS : Catherine MONTANARI, 14 ans 1/2 et son frère Patrice, 12 ans.

LIEU : dans le jardin derrière leur villa. Villa située dans le quartier du Seilhan, 15 rue du capitaine d'Anjou.

Conditions atmosphériques : le ciel est lumineux, il fait clair de lune (PL le 27) lever de lune le 28 : 18 h 09 TU – Coucher : 06 h 49 TU.

LES FAITS : Catherine et Patrice qui se sont attardés au jardin pour jouer, rentrent, car leur maman les appelle depuis un moment pour dîner. Mais avant elle leur demande de retourner au jardin afin de ramasser le linge. Catherine lève les bras vers le séchoir pour ramasser un jean et son regard est attiré par une lumière intense, dans le ciel, en direction de la route d'Agen.

C'est un objet que Catherine trouve très grand, apparemment immobile, en forme de «bol renversé». Il semble aux enfants qu'il n'est pas très haut (évaluation faite au cours de l'enquête : 80 au-dessus d'un pommier). Catherine interpelle son frère qui voit l'objet également, mais il pense que c'est un avion . . . Pour Catherine, aucun doute, c'est un OVNI. Il est jaune en haut, rouge en bas, avec une partie floue en dessous. Et puis «il est plein de hublots partout . . . carrés ou rectangulaires, n'ayant pas tous la même grandeur . . . et très lumineux . . . il lui semble qu'elle pourrait voir l'intérieur . . .»

Au bout de quelques secondes il se met à bouger et s'éloigne en décrivant des demi-cercles successifs. «J'avais l'impression, dit Catherine, qu'il avançait en reculant !» Déplacement du NORD-OUEST (Agen) vers l'OUEST. (Auch) Voyant qu'il va disparaître derrière la maison, Catherine recule vite vers le fond du jardin, elle voit l'objet s'arrêter un instant puis repartir. Elle fait alors avec son frère le tour de la maison en courant, monte les marches du perron et appelle sa mère. Celle-ci arrive, il n'y a plus rien. Les enfants rentrent et dessinent ce qu'ils ont vu. Puis ils décident d'aller chez leurs grands parents dans le centre d'Auch et d'alerter les journalistes de Sud-Ouest.

● ● ●

OBSERVATION d'Eric Bourbouze dans les Landes

1^o OBSERVATION DE M. BOURBOUZE

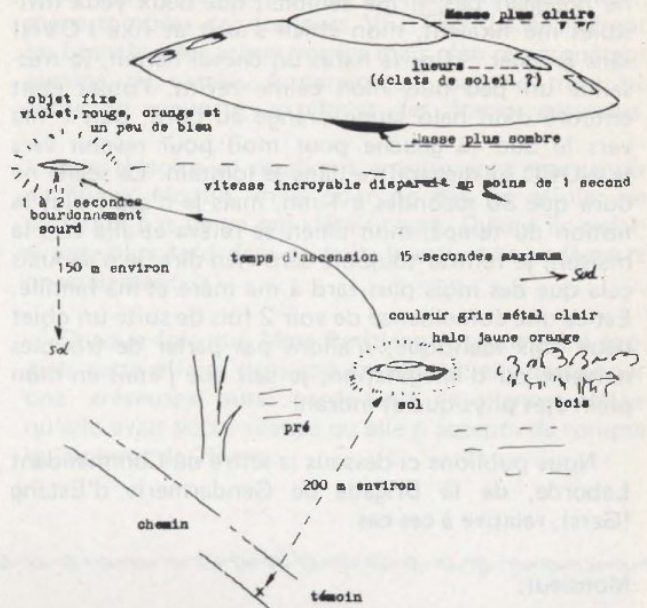
D-TAIL DE L'OBJET

J'ai appris par l'intermédiaire de ma mère, Madame Josette RENOU - BOURBOUZE, qu'un OVNI ou objet volant non identifié avait été vu pour «la 1ère fois» au-dessus du Stock de gaz de LUSSAGNET (Landes)

Aussitôt avertie ma mère se souvenant qu'un jour j'en avais vu un au HOUGA (Gers) à quelques kilomètres de LUSSAGNET, m'en fit aussitôt part en me demandant avec votre accord et à votre demande un compte rendu sur l'objet volant que je vis. Ceci se passa dans des circonstances tout à fait bizarres pour ma part, pour la simple raison que l'objet que je vis ne m'était pas inconnu, je l'avais déjà vu une fois, quelques 7 ans auparavant à 600 km de là.

La 1ère apparition reste encore vague dans ma mémoire mais je vais faire le maximum pour vous aider.

Cela s'est passé autant que je m'en souviens au Printemps 1970, vers le mois de Mars ou Avril et j'habitais à VILLEBON SUR YVETTE (25 kms de Paris) petite bourgade entre ORSAY et PALAISEAU (Essonne). Derrière chez moi, face au plateau de Saclay se trouvait un autre plateau calcaire désert en ce temps là à part 2 ou 3 maisons isolées, c'étaient des bois et des prés. Ce devait être un Mercredi après midi, car je n'étais pas à l'école et c'était une assez belle journée, je ne pourrais vous dire l'heure ou s'il y avait de nombreux nuages. J'étais seul, j'étais monté sur le plateau chercher un coin pour faire une cabane, comme tous les enfants de cet âge là . . . ma mémoire s'embrouille un peu, je ne sais comment il est arrivé mais à 200 ou 300 mètres de moi, vers le SUD-EST, j'ai vu un énorme objet qui semblait flotter en l'air, à 3 ou 4 m du sol (vu l'échelle que je me suis faite). Je fus d'abord surpris, puis une drôle d'impression se mit en moi, la peur peut-être, je ne sais plus. Le temps que l'objet est resté sur place, je ne sais plus 1 mn, peut-être plus, mais tout à coup (je m'étais caché derrière un arbre, juste après mon drôle de malaise), l'objet sembla tourner sur lui-même comme si son milieu était



fixe et oscilla sur lui-même avant de s'arrêter, puis comme le font les hélicoptères, il s'inclina vers la gauche, une lueur, qui était jaunâtre à l'arrêt se teinta en violet rouge, il se déplaça d'abord lentement puis en accélérant, s'arrêta un instant, se rétablit en position horizontale à environ 150 m du sol puis un halo rouge, violet, entoura l'objet et comme un éclair il fila vers le SUD-OUEST, le bruit était un bourdonnement sourd, à l'arrêt il n'émettait aucun son, peut-être étais-je trop loin pour percevoir les sons. Je restais là ! sans rien faire puis une drôle d'impression, toujours la même me reprit et je rentrais chez moi en courant, me jurant de ne rien dire.

Je peux dire tout de suite que je ne vis personne, pas de silhouette, un simple objet en forme d'ellipse et de forme caractéristique. C'était pour moi une machine, non pas une boule de feu, sa matière semblait être du métal, clair et quelques éclats lumineux qui réverbéraient le soleil surtout sur les bords. La vitesse pour moi, dépassait de très loin le Mach, pour la description de l'objet, je la ferai en fin de cette présente déposition avec la seconde apparition.

La seconde apparition, fut beaucoup plus brève pour moi et semblera plus vous intéresser ; c'est en effet au HOUGA, au printemps 1977, vers le mois de Mars ou Avril (comme la première apparition) et je vivais avec ma mère depuis le 1er Janvier, mes parents sont divorcés.

C'était un soir, juste après un film à la Télé, il devait être 10 heures du soir environ. Et comme tous les soirs, avant de nous coucher, je sors mon chien VICKS devant chez nous, la façade est à l'OUEST, on voyait très bien une grosse étoile face à la maison, Vénus très vraisemblablement. Le ciel était assez dégagé, on voyait quelques étoiles mais sans voir la Voie Lactée.

● ● ●
Ce qu'ils firent. Le lendemain un journaliste venait prendre leur déposition.

Les enfants ont été surpris et étonnés par ce qu'ils ont vu, mais n'ont pas eu peur. Catherine s'intéressait déjà au phénomène et recueillait quelques documents.

Elle n'a pas dormi de la nuit et a pensé tout le temps à ce qu'elle venait de voir. Elle s'est sentie fatiguée après l'observation.

Le quartier du Seilhan est assez important, une voie ferrée passe non loin de la villa.

Quand mon chien se dressa sur ses pattes et dressa ses oreilles, je levai la tête et mon sang se glaça, je revoyais un objet qui ne m'était pas inconnu, j'eus la même sensation que 7 ans auparavant, mon chien ne bougeait pas, il me semblait que deux yeux invisibles me fixaient, mon chien s'assit et fixa l'OVNI sans grogner ; dans le haras un cheval hennit, je tressaillis un peu puis mon calme revint, l'objet était entouré d'un halo jaune orange au bord, puis il fila vers le Sud (à gauche pour moi) pour revenir vers le NORD et disparaître dans le lointain. La scène ne dura que 30 secondes à 1 mn, mais je n'avais plus la notion du temps, mon chien se releva et alla vers la maison, je rentrai toujours sans rien dire, je n'avouais cela que des mois plus tard à ma mère et ma famille. Est-ce une coïncidence de voir 2 fois de suite un objet deux fois identique, n'allons pas parler de troubles nerveux ou d'imagination, je sais que j'étais en mon plein état physique et moral.

Nous publions ci-dessous la lettre du Commandant Laborde, de la Brigade de Gendarmerie d'Estang (Gers), relative à ces cas.

Monsieur,

Vous avez bien voulu m'adresser, le 17 Octobre 1977, une lettre relatant les observations d'O.V.N.I. dont vous avez été témoin au cours des années 1970

et 1977 et qui a retenu toute mon attention. Permettez-moi de vous en remercier tant par la clarté et la précision du texte que par les dessins caractéristiques que vous y avez joints.

Aussi, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que ces documents seront annexés au procès-verbal n° 444 du 8/10/1977 - Brigade d'ESTANG (Gers) - (cf. Observation d'OVNI à LE HOUGA (Gers). Cette procédure s'ajoutera aux 750 témoignages constituant le dossier d'apparitions d'OVNI établi par la Direction de la Gendarmerie Nationale et de la Justice Militaire à PARIS (Bureau Emploi-Opérations).

En gage de votre collaboration, j'ai le plaisir de vous prier de vouloir bien trouver ci-joints trois opuscules édités par l'Association « LUMIERES DANS LA NUIT » qui m'ont été remis gracieusement par Madame GUEUDELLOT, archiviste, demeurant à MONT DE MARSAN (40), que j'ai mise au courant de vos travaux. J'ai pris la liberté d'adresser à Mme GUEUDELLOT une copie de votre lettre afin que cette dernière soit insérée dans la revue de l'Association.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur, avec mes remerciements renouvelés, l'expression de mes sentiments distingués.

M.D.L. LABORDE

Allier : UN OVNI ET DES HUMANOÏDES ...INVISIBLES ...? ...?

par le Groupe 03100

REFERENCES : 1 000 OMD DOC. CATINAT

DATE : FI/ET/1952

HEURE : Tombée de la nuit

LIEU : Le Vieux Moulin (Commune de Chatillon)
(Allier)

TEMOIN : Madame Petitjean et son premier mari
Anonymat exprimé

LES FAITS :

Les témoins (un jeune couple résidant au Montet, Mme Petitjean avait 19 ans à l'époque) revenaient de Cressanges et arrivaient à Chatillon où ils compaient s'arrêter chez des amis, de vieilles personnes résidant au vieux Moulin. C'était un dimanche soir de la fin de l'été, la nuit venait juste de tomber. Les témoins engagèrent leur voiture dans le chemin de terre menant au vieux Moulin et parcoururent ainsi une centaine de mètres. Puis, comme les ornières étaient trop nombreuses, ils arrêterent leur véhicule, en descendirent après avoir éteint les phares et continuèrent à pieds.

A peine venaient-ils de faire quelques pas dans l'obscurité du chemin qu'ils entendirent un fracas épouvantable, semblable à un roulement, venant de la prairie à leur droite. On aurait dit qu'un avion venait de s'écraser au milieu d'un bouquet d'arbres dont ils devinaient les silhouettes à une quinzaine de mètres d'eux. Le fracas de quelques secondes s'était produit «sur place» et ne correspondait pas au bruit qu'aurait pu faire un objet en déplacement prenant contact avec le sol ou traversant un obstacle en fin de trajectoire. Les témoins eurent beau scruter la nuit, ils ne virent rien d'autant plus qu'une haie bordant le chemin, (lui même en contrebas de la prairie), s'interposait entre eux et le lieu du présumé sinistre. A ce fracas intense et de courte durée succéda un silence total, anormal et impressionnant. Les témoins qui s'étaient arrêtés n'osaient plus avancer. C'est alors qu'ils perçurent une nouvelle manifestation sonore, quelque chose évoquant des chuchotements de voix humaines et qui provenaient juste de derrière la haie. Ces chuchotements étaient nets, mais trop faibles pour qu'il soit possible d'y reconnaître des mots ou même d'identifier la langue dans laquelle ils étaient prononcés. Ils étaient nombreux et d'un débit non continu, comme s'il se fut agi d'une conversation animée entre plusieurs personnes ne se déplaçant pas car ils provenaient toujours du même

endroit à quelques mètres des témoins, derrière la haie. Les témoins n'osaient plus bouger et pendant les quelques minutes que cela dura, ils restèrent les pieds rivés au sol, retenant leur respiration. Puis, aussi brusquement que la première fois, le même fracas intense retentit de nouveau à la même place et toujours immobile. Les témoins, l'attention pourtant exacerbée eurent beau scruter la nuit, ils ne virent rien, aucune lueur, aucune forme, pas même un vague déplacement des branches des arbres qu'ils devinaient dans le soir. Puis le silence de la nuit revint peuplé de bruits et de cris de la faune nocturne. L'ensemble de la manifestation avait été purement auditif, aucun phénomène visuel n'avait été perçu, aucune odeur particulière ne fut sentie.

Le mari revint à la voiture où il prit une lampe électrique et courageusement, les deux témoins avancèrent et trouvèrent facilement la barrière permettant d'accéder dans le pré où s'était produit le phénomène. L'herbe y était assez haute. Grâce à leur lampe, les témoins découvrirent trois ou quatre traces circulaires

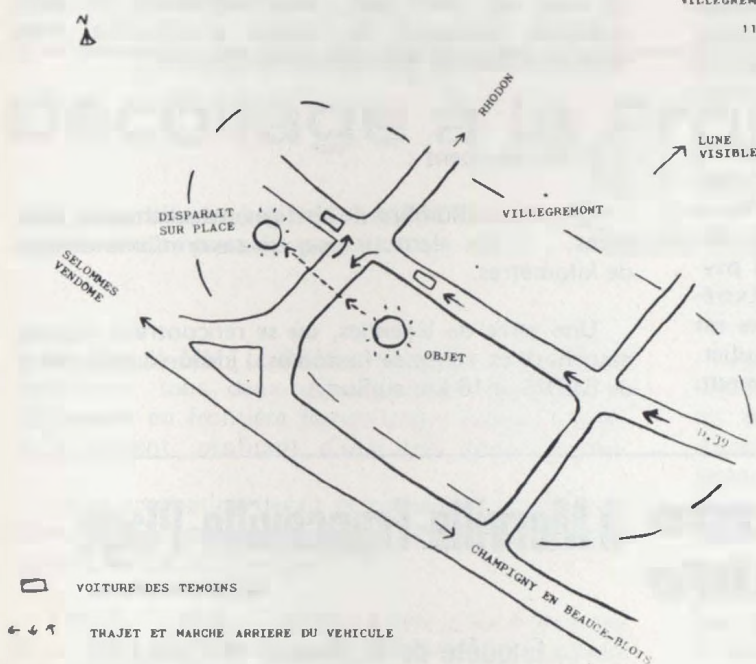
de 50 cm de diamètre où l'herbe était aplatie et jaunie. Ces traces étaient réparties sur une assez grande surface mais Mme Petitjean ne se souvient pas si elles avaient une disposition particulière. Près de ces traces, le sol était jonché de feuilles fraîchement et anormalement tombées car toujours VERTES. Ils éclairèrent les branches des arbres voisins mais n'en remarquèrent aucune de cassée. Apparemment aucune trace ne subsistait pouvant expliquer les fracas entendus.

Les témoins se rendirent ensuite chez leurs amis au Vieux Moulin, mais pour ne pas les affoler ne parlèrent pas de ce qui s'était passé. Quand ils repartirent, plus tard dans la nuit, leur voiture redémarrera normalement.

Chaque fois que Mme Petitjean fut amenée à évoquer cette affaire dans son entourage, elle passa pour une «rêveuse» aussi garda-t-elle le silence sur ce qu'elle avait vécu, silence qu'elle n'accepta de rompre qu'au bout de 25 ans.

VILLEGRIMONT (LOIR ET CHER)

11.7.1976.



**Dans le
Loir et Cher**

Enquêteur : Jean-Jacques JAILLAT
(groupement LDLN du Loiret)

SUR INFORMATION
de M. Yvan MINE

LIEU : VILLEGRIMONT, près de SELOMMES (Loir-et-Cher) - Carte Michelin n° 64, plis 6-7.

DATE : dimanche 11 Juillet 1976.

HEURE : vers 23 h 00

METEO : Ciel clair et très étoilé. Lune pleine et visible, (Pl. ce jour)

TEMOINS : Mme G. (anonymat exprimé), 35 ans environ, travaillant dans l'Armée, et son fils de 9 ans 1/2.

LES FAITS :

Mme G. et ses deux enfants avaient passé la journée du dimanche 11 juillet 1976 chez un couple d'amis, au petit village de VILLEGRIMONT, situé à 7 km au SE de SELOMMES (Loir et Cher), et à 14 km environ à vol d'oiseau de VENDOME.

Mme G. quitta ses amis en voiture vers 23 h pour repartir en direction de Rhodon. A la sortie de Villegrimont, sur la D. 39, et comme elle empruntait la route de Selommès, elle s'aperçut qu'elle se trompait, elle freina donc, et entreprit d'effectuer une marche

arrière (voir plan). C'est à ce moment que son fils aîné (le plus jeune dormait) lui fit remarquer un étrange objet lumineux dans le ciel.

Il s'agissait d'une forme circulaire légèrement ovalisée, orange vif uniforme, et grosse à peu près comme la lune, laquelle était alors visible au NE. Le phénomène, qui parut au début de l'observation, être immobile, se mit soudain à se déplacer rapidement, sur une trajectoire SE-NO parallèle à la D.39, à une altitude difficilement estimable mais sans doute relativement basse vue la taille de l'objet sur l'importance de laquelle insiste beaucoup Mme G. Au bout de quelques secondes, et à la grande stupéfaction des deux témoins, qui demeurèrent dans leur véhicule tout le temps de l'observation, l'objet disparut sur place, s'éteignant comme une lampe, après avoir parcouru une distance d'environ 3 à 400 mètres. Aucun bruit, à aucun moment, ne fut perçu. Le moteur de la voiture continua de fonctionner normalement. Il n'y eut aucun effet physique, physiologique ou psychologique notable à signaler par la suite chez les témoins de cette brève mais importante observation.

1) Les témoins :

Mme G. est très intéressée, et intriguée, par les manifestations OVNI et autres phénomènes insolites. Son fils aîné guettait souvent le ciel, le soir, dans l'espoir d'observer le passage d'un OVNI. C'est ce qu'il faisait encore, ce soir-là, par la vitre de la voiture.

Mme G. présente toutes les caractéristiques du témoin OVNI-type, telles qu'elles ont pu être dégagées des travaux de notre groupement et de Pierre Viéroudy. Elle présente des aptitudes para-psychologiques certaines, et, pour tout dire, son profil psychologique est celui d'une personnalité PSI. Extrêmement sensible aux êtres et aux choses, elles est douée de capacités prémonitoires en particulier, et aurait fait une expérience de dédoublement.

Nous sommes en présence d'une personne très motivée par le sujet. Ce qui est également le cas des amis chez lesquels elle venait de passer la journée. Le «taux de motivation» devait donc être assez élevé, ce soir-là. A remarquer que cela ne constitue pas, comme certains pourraient être amenés, un peu trop hâtivement, à le penser, un critère négatif à sa crédibilité : il est faux que les témoins antérieurement motivés par le problème OVNI soient forcément de mauvais témoins, pour ne pas dire des «hallucinés», tout comme il est faux de penser que les gens peu ou pas du tout motivés par ce problème en seraient de meilleurs. Dans la perspective de nos travaux actuels, une plus grande motivation faciliterait, au contraire, l'apparition, c'est-à-dire la probable matérialisation du phénomène.

Il est à remarquer, en outre, à ce sujet, et ceci est très important, à mon avis, qu'à l'époque de l'observation de Mme G. et sans que celle-ci n'en sût rien pour diverses raisons, ses amis tentaient des expériences de «contact» avec le phénomène OVNI par concentration mentale.

Je publierai bientôt les «dessous» d'une observation bien connue, faite quelques mois auparavant, et dont ses amis sont, indubitablement on verra aisément pourquoi, la source productrice, mais dont ils n'ont pas eux-mêmes été témoins.

2) Environnement :

Un certain nombre de vestiges mégalithiques (dolmens. . .) aux alentours, sur un rayon d'une dizaine de kilomètres.

Une terre de légendes, où se rencontrent «dames blanches» et «chasses fantômes», jusque dans la forêt de BLOIS, à 16 km au Sud.

Quasi-atterrissage à Merville-Franceville-Plage avec humanoïde

(Calvados)

Enquête de Guillaume CHEVALLIER

DATE : 10/01/1976

HEURE : Aux environs de 22, 23 h

LIEU : Le terrain de Franceville-Camping, situé à la sortie du village Merville-Franceville-Plage (Calvados).

TEMOINS : Mr Masseron et un couple d'émigrés espagnols, les Zamora.

LES FAITS :

Mr Masseron dormait seul dans sa caravane lorsqu'il fut réveillé par des coups donnés contre la

paroi et des sortes de «grattements». Puis le véhicule se trouva secoué par une force irrésistible. Le témoin croit que des plaisantins lui jouent un mauvais tour, il regarde à une première fenêtre puis à une seconde et là, il voit à quelques dizaines de mètres un objet lumineux ayant la forme d'un «œuf», sa moitié supérieure est de couleur verte et sa moitié inférieure de couleur rouge, l'objet a approximativement 1,50 m de haut et peut-être un mètre de large dans sa partie médiane, il semble au témoin sinon posé au sol du moins tout près de celui-ci. Masseron vit l'objet se déplacer sur une trajectoire ayant la forme d'une spirale tout en émettant un son strident qui augmentait graduellement au fur et à mesure que l'objet s'éloignait. (Le témoin compara le son émis

par l'ovni à celui que produit un Bœing au décollage). L'ovni se stabilisa à une hauteur d'à peu près 15 m et sembla disparaître sur place. Le témoin voulut en savoir davantage aussi prit-il le parti de sortir, il ouvre la porte . . . il entend maintenant une sorte de «message» qu'on recevrait sur un récepteur de Talkie-Walkie, avec le grésillement caractéristique de cet appareil. Il ne comprend pas le sens du «message» mais il se souvient d'avoir entendu une voix disant : «. . . L.P.X. . . . L.P.X. . . . L.P.X. . . .». Lorsque son attention est attirée vers la gauche quelque chose qui remue il distingue alors la silhouette noire d'un homme de taille moyenne qui traverse le chemin en courant. L'humanoïde semble se déplacer «de travers», en effet l'ensemble de son corps est orienté sur l'axe de prolongement de sa jambe droite. L'humanoïde passe entre la clôture d'en face et une caravane inoccupée. A ce moment une voiture pénètre dans le terrain de camping, c'est le petit fils du propriétaire accompagné de son beau-frère à qui se confiera en premier Mr Masseron . . .

A côté de la caravane inoccupée citée plus haut se trouve la famille Zamora qui dormait dans leur caravane. Mme Zamora a d'abord été réveillée par des bruits de voix venant de l'extérieur, elle se souvient

avoir entendu ceci : une voix disant : «Qu'est-ce que je fais ?», et l'autre de répondre : «Tu fais comme moi» . . . Elle finit par ouvrir une fenêtre et entend aussitôt le «message» du Talkie-Walkie dans les mêmes conditions que Masseron, quelque chose de lumineux attire son attention, elle voit alors, apparemment au même endroit où Masseron avait situé l'ovni au début de son observation, une sorte de cercle lumineux qu'elle perçoit sous la forme apparente d'une ellipse, dont la partie supérieure est verte et la partie inférieure est rouge. Mais cette insolite formation lumineuse n'est pas immobile l'ensemble tanguait en montant et en descendant par rapport au sol. Elle décide alors de réveiller son mari, avec tant d'empressement qu'il dégringola sur le plancher de la caravane. Une fois au courant il regarda à son tour par la fenêtre mais tout avait disparu il continua malgré tout à entendre le «message» du Talkie-Walkie, il ouvrit à son tour la porte de la caravane, en allumant la lumière extérieure, et demanda à plusieurs reprises s'il y avait quelqu'un . . . Mais il n'insista pas trop et préféra se recoucher redoutant une quelconque agression. Au cours de l'enquête, effectuée la nuit même, nous découvrîmes des traces de pas relativement curieuses, en particulier à l'endroit vers lequel se dirigeait la silhouette noire observée par Masseron.

Décollage à la Frontière Belge

le 7 mai 1975 dans le Nord

Voir photo-montage de J.M. LAMOTTE
sur couverture première page

Enquête M. BIGORNE

Ce jour là MM. L. 39 ans, monteur, et B. 34 ans électricien, tous deux de nationalité française, et demeurant en frontière franco-belge, avaient travaillé le ciment, profitant d'une très belle journée.

Cette occupation devait se poursuivre tard dans la soirée, car ils examinèrent leur travail encore à la lueur de la lampe électrique.

Vers 23 h 30 M. L. remarque vers le nord-nord-est, là où s'étendent des champs, des prés, des bosquets, un phénomène lumineux. Il s'agit d'un objet de forme cigaroïde ou discoïdale vu sur la tranche, de couleur «feu», soit jaune orange, qui tranche sur un fond de ciel étoilé.

Cela semble monter du sol lentement, jusqu'au dessus de peupliers, pour s'immobiliser à une cinquantaine de mètres du terrain. Les deux hommes ne peuvent préciser si l'objet s'était réellement posé au sol, ils ne le virent que très bas, et pendant son ascension. Il dégagait une sorte de halo plus clair et mince sur le dessus. Par contre, par dessous, il diffusait un large faisceau lumineux très blanc, en forme d'entonnoir renversé, qui illuminait les arbres, et toute la nature sur une zone circulaire d'une quarantaine de mètres de diamètre. Cela était net et bien délimité.

Aucun bruit. Puis la chose reprit sa montée, en accélérant sa vitesse et en réduisant sa taille apparente ; les témoins se rendirent compte qu'elle s'éloignait d'une manière ascendante, et au lieu de suivre une trajectoire verticale partait en oblique. Dès les premières secondes de cette mise en route, le faisceau lumineux s'était «éteint», avait disparu. Cela devint rapidement une petite boule rouge-orange, qui changea encore de direction pour monter vers le nord-ouest. Elle alla très haut et, brutalement, bifurqua à angle droit pour partir plein est à une vitesse fantastique.

Durée totale de l'observation : une trentaine de secondes.

Monsieur B. était allé chercher les deux épouses dans la maison et celles-ci purent assister aux ascensions du phénomène ; elles donnèrent une version concordante de leur propre vision des faits.

Monsieur B. connaît très bien les lieux, car il y chasse souvent ; il situa aisément le lieu de provenance au sol, ou près du sol : à proximité d'un étang, à moins d'un kilomètre de leur lieu d'observation. Leurs estimations de taille approchent les 15 mètres ce qui a été confirmé lors des mesures sur place. Aucune anomalie à signaler sur place.

Suite p. 22

OVNI au-dessus de Huesca (Espagne)

Transmission : M. DARNAUDE - Traduction : M. BOLLICH

OVNI
OVNI
OVNI
OVNI

Des ufologues de HUESCA et de province. Une multitude de curieux. Une équipe de télévision espagnole, des journalistes du Pays Basque, ainsi que ceux venus de Navarre, de Catalogne, d'Aragon, et même la télévision mexicaine déplaça une équipe pour essayer de recueillir une prise de vue de l'OVNI qui, pendant sept jours, se maintint en un point du ciel.

La première partie fournie par le groupe de recherche de Jordi Visent, disait ceci :

« Un objet brillant, de la grandeur d'une parabole téléphonique, apparaît tous les jours survolant le campement que nous avons établi sur la hauteur de FUENFRIA, approximativement de 1h à 2h du matin. Il projette un torrent de lumière au moment où il prend de l'altitude avant de disparaître verticalement. Le reste du temps l'objet volant est entouré d'une lumière orangée. Et le communiqué suivant 24 h après le premier disait ceci : Aujourd'hui à 1 h 35 du matin un des groupes d'observation vit une lumière se rapprochant par le sud-ouest, de la dimension d'une étoile, de couleur orangé, qui se stabilisa durant quelques sept minutes. Elle avait la vitesse de rotation de la Terre. Après être restée immobile ces sept minutes, elle changea de couleur, monta verticalement et disparut .

DECOLLAGE A LA FRONTIERE BELGE

Suite de la page 21

La localisation géographique est donnée par la proximité du village belge de Rouveroy, et de son homologue français Vieux-Reng. L'OVNI était pratiquement au-dessus de la ligne frontière politique. Michelin 53 pli 6. zone humide ; landénien supérieur.

Les témoins n'entendaient donc aucun son paraissant provenir de cet objet. Pourtant ils pouvaient voir passer à l'horizon, quelques voitures sur la N° 61, et entendaient même un léger ronronnement de moteur automobile (habituel lorsque le vent est favorable, cette route étant à 2,500 km du lieu d'observation). Ne pouvant assimiler leur observation à celle d'un objet connu ; ils optèrent pour l'appellation OVNI et tentèrent de savoir dans le village si d'autres avaient vu aussi . . . Devant les premiers sourires, ils adoptèrent la politique du silence.

Le chasseur n'alla sur place que 4 mois plus tard avec son chien et son fusil et ne remarqua rien d'anormal.

Ce soir là : ciel étoilé, lune non observée. Soleil couché à 20 h 12 loc. Lune couchée à 16 h 27. NL le 11 mai. Pas de déposition à la gendarmerie.

Le jour suivant, une troisième partie :

« Pendant la matinée passée, un groupe détecta la présence d'un OVNI, à 2 h 20, ayant les mêmes caractéristiques que celui du jour précédent, c.a.d. de la taille d'une étoile de couleur orangée, demeurant stabilisée dans l'espace pendant quatre minutes 15 secondes. »

La quatrième partie, alors que le public commençait déjà à montrer de l'intérêt pour l'évènement, disait ceci :

« A nouveau, comme les fois précédentes, dans la matinée d'hier, on a pu constater la présence d'un OVNI à la verticale de notre point d'observation. Il demeura stabilisé durant une minute et demie, pour disparaître en direction du N.O. Il y a un élément nouveau (NDLR : non précisé) c'est que nous pouvons désormais dire que ce vaisseau, dont nous avons constaté la présence de façon répétée pendant quatre jours, est un vaisseau mère ».

Enfin, la dernière partie, par voie téléphonique à la rédaction du quotidien de Huesca « Nueva Espana » était la suivante :

« L'OVNI , ou vaisseau mère, fit son apparition au SO à 2h25 du matin, restant stabilisé pendant une minute 15 secondes pour disparaître plus tard en direction du nord. La couleur comme toujours était rouge-orangé.

Après cet appel, le groupe de recherche cessa de donner signe de vie, bien que l'on suppose qu'ils continuèrent leurs recherches. Durant les 19, 20, 21 septembre 1977, il y eut un défilé constant de curieux, et pendant la nuit c'était vraiment impressionnant de voir comment, à côté des moyens d'information déjà cités, des centaines de personnes se préparaient à passer toute la nuit sur ce sommet où la température, même en plein mois de septembre, ne passe pas pour être clémente.

Dans le public, il y en avait qui se consacrait à prier alors que l'OVNI demeurait stabilisé. Le long de l'étroit chemin vers le sommet s'accumulaient plus de deux cent véhicules.

Le 22, à la rédaction de « Nueva Espana » furent livrées 6 photos d'un vaisseau mère qui surprit un groupe d'habitants de Yerbe dans la nuit du 27 décembre 1967, c'est à dire il y a maintenant dix ans. Plus tard, Jordi Vicent lui-même confirmait la similitude entre ces photos prises il y a dix ans et celles qu'il possédait du mois de décembre dernier.

Et, comme point final à une série d'évènements aussi curieux qu'intéressants dans le courrier du ven-

dredi 23 septembre 1977, arriva au quotidien une «lettre provenant de l'espace» (opinion partagée par quelques ufologues) qui disait ceci :

« Comme nous l'annonçons dans notre écrit antérieur à différents secteurs de l'opinion publique, les vaisseaux de nos frères ont attiré l'attention dans cette province, et malgré la curiosité suscitée nos messages n'ont pu être répandus, ceci par manque d'une réponse adéquate de la part de la Terre. Durant les nuits prochaines, les vaisseaux, dans leurs prospectives énergétiques, atteriront dans les profondeurs de San Martin du Val d'Onséra. Les frères du cosmos, dans leur poursuite macro-temporelle des espaces détectent une dégradation profonde de l'écosystème qu'ils prospectent actuellement, et considèrent urgente l'action conjointe des hommes politiques, des techniciens, des scientifiques, afin de configurer des écosystèmes en harmonie et suffisamment avancés pour procurer des garanties de survivance aux différentes espèces végétales animales et humaines. Lors des époques de crises aiguës, comme celle qui s'annonce, l'homme regresse. Cette terre doit anticiper sur le futur. Les produits bioénergétiques dont se nourrit l'homo sapiens constituent la forme essentielle d'une énergie. Les autres formes sont secondaires. La photosynthèse suppose la fusion de l'élément solaire et des composants terricoles. Nous continuerons à émettre notre synthèse «conninosceptive» dans le sommet pluridimensionnel du non-temps»

Les frères de Vudoks

A partir de la publication de ces lignes, l'intérêt du public s'accrut énormément. Dans la ligne de partage entre les Pyrénées et Somontano, de nombreux groupes de famille demeurant dans ces contrées, dans des parcelles isolées, déclarent avoir vu des OVNI. D'autres confirmèrent que de façon périodique on voyait ces objets près de leurs terres. Il existe un engouement terrible dans ces communes, et l'on voit des gens se déplacer dans ces endroits là. On dit même qu'un groupe d'ufologues de Huesca est en contact avec des extra-terrestres (sic)

Programme «Nous ne sommes pas seuls» du 10 octobre 1977

Note de FL

Nous publions intégralement les traductions telles qu'elles nous parviennent avec ses «scories qui peuvent permettre de juger les réactions après des observations qui peuvent être ou pas celles d'OVNI. Il est difficile avec de si maigres compte-rendus d'évaluer la réalité de la présence d'OVNI se répétant plusieurs soirs. Je constate qu'il n'est pas fait mention du ciel, de ce qu'on pouvait y voir, Jupiter, Mars, par exemple, qui donnent souvent lieu à confusion. La lune est présente aussi, et les compte-rendus ne font état de rien. Pas plus que des conditions atmosphériques. Espérons que nous aurons mieux plus tard.

Nos Activités



ENQUETES : Tout abonné ayant plus de 18 ans peut devenir enquêteur et recevoir la Carte Officielle d'Enquêteur plus l'Aide-Mémoire. Ces enquêtes étant bénévoles, elles sont facultatives, bien entendu. (par exception, sur avis du Délégué Régional, des mineurs peuvent également devenir Enquêteurs).

RESUFO : (Réseau de photographes du ciel) : Dans presque tous nos numéros figurent des articles à ce sujet, qui donnent les renseignements nécessaires. Les personnes concernées doivent expédier les pellicules développées (avec une enveloppe timbrée pour la réexpédition) à M. MONNERIE, 8, passage des Entrepreneurs, 75015 Paris, et au sud d'une ligne Nantes-Lausanne, à M. P. GUEUDELLOT, 133, rue Léo-Bouyssou, 40000 Mont-de-Marsan. Ne pas oublier de fournir les renseignements indispensables à l'exploitation éventuelle de ces travaux : lieu de prise de vue, date, heure, hauteur, azimut, caractéristiques de l'appareil, diaphragme, utilisé, émulsion, température relevée.

GROUPEMENT TECHNIQUE DE RECHERCHE (G.T.R.)

GTR Tous les appels de détecteurs du réseau national : fabrication personnelle N° 700 à 757, Véga 2 et 3800 à 819, GTR Antis 2, 4, 5 à bobine 500 à 610 doivent être adressés dorénavant au moins mensuellement.

Toutes les personnes intéressées par les activités : section électronique, recherche, études et fabrication d'appareils de détection fixe et sur zone d'atterrissage. Section géographie-géologie (études, terrains, environnement, lieux privilégiés) doivent se faire connaître à l'adresse suivante : Tougeron Paul 57, rue E. Dolet 92240 Malakoff. Pour tout le reste du courrier, on est prié de passer par les délégations régionales ou siège de la revue.

FIDUFO (Fichier Informatique de Documentation sur les UFO) a besoin de nombreux participants pour l'établissement de fiches et leur traitement sur ordinateur : travaux de secrétariat, traductions toutes langues, analyse, programmation, perfo-vérif, en collaboration avec le département de Traitement Informatique (DTI). Quelques heures de travail chaque mois suffisent. Ceux qui peuvent aider à l'élaboration de cet outil indispensable pour la recherche seront les bienvenus. Secrétariat : M. J.C. Vauzelle, 6, rue Scarron, 92260 Fontenay-aux-Roses (Timbre réponse S.V.P.)

RECHERCHES D'ARCHIVES : Ceux qui y participent sont souvent émerveillés en constatant tous les frais méconnus que l'on trouve en fouillant systématiquement la presse. Responsable : Mme GUEUDELLOT, 133, rue Léo-Bouyssou, 40000 Mont-de-Marsan. (Timbre réponse S.V.P.)

En Espagne : **Blonde... Quadragénaire... Auto-stoppeuse...** cadavre ?

Transmission : M. DARNAUDE - Traduction : M. LAUTREDOUX

Le mercredi 14 septembre 1977, vers 13 h 15, Angel Torres (on n'est pas certain du nom), originaire de Brenes (province de Seville), sortit de Sanlúcar la Mayor (province de Séville) en direction de Huelva, par la route qui relie les 2 villes.

A la sortie du village, une femme d'une quarantaine d'année, blonde et de bonne apparence, lui fit des signes d'auto-stoppeur. Angel arrêta la voiture et lui ouvrit la portière avant. La femme monta et ils reprirent la route, et alors la passagère lui demanda de passer sur le siège arrière, ce qui lui convenait mieux, du fait d'une lésion de sa colonne vertébrale. Angel s'arrêta de nouveau et l'auto-stoppeuse descendit, ouvrit la portière arrière et s'assit derrière le conducteur.

Quand ils commencèrent à descendre la côte de Las Doblas, une pente prolongée terminée par un virage très prononcé où eurent lieu de nombreux accidents, la femme le pria de conduire avec beaucoup de prudence, car c'était un endroit très dangereux. Le conducteur en fit ainsi, en conduisant à vitesse réduite.

Une fois passé Las Doblas, Angel parla à sa passagère à peu près de cette façon : « Bien, Madame, maintenant nous avons passé la côte et sans problème ». En voyant qu'elle ne lui répondait pas, il tourna la tête pour contempler le siège arrière de l'automobile . . . vide, avec les portières fermées et la vitesse du véhicule, il était complètement impossible que quelqu'un fut descendu.

Pris de panique et dans un état de nervosité extrême, Angel continua son chemin, et en arrivant au village de Manzanilla, il alla directement au poste de la Garde Civile évoquer l'affaire.

Qu'elle ne fut sa surprise quand l'homme de garde lui montra une photographie de femme, en lui demandant : « C'est elle ? ». Effectivement, c'était la même personne qu'il avait emmenée dans sa voiture jusqu'à sa disparition.

Le garde lui expliqua qu'il s'agissait du quatorzième cas dans lequel cette femme faisait de l'auto stop, montait dans une voiture de tourisme, avertissait le conducteur du danger de la côte de Las Doblas, et ensuite disparaissait mystérieusement.

Le Garde Civil ajouta qu'ils avaient étudié le cas et avaient trouvé qu'il s'agissait d'une femme morte il y a sept ans dans un accident de la route, justement dans la même côte de Las Doblas.

Il semble que le témoin Angel Torres eut des cheveux blancs qui poussèrent en peu de jours, ceci dû à la forte impression ressentie.

Cette information a été donnée par Miguel Ruiz, employé de la firme d'appareils électro-ménager «GARIBAY», rue O'Donnell, à Séville, dans une conversation avec Alberto Jimenez Diaz (Torre Greco Avenue Kansas City, Téléphone 25 95 25, Séville).

Il faudrait étudier le cas avec plus de détails, rencontrer le témoin, visiter le poste de Manzanilla, et vérifier l'histoire de la femme qui prenait l'habitude de se matérialiser près de Las Doblas.

SEVILLE, le 17 Septembre 1977

Deux cas absolument similaires et presque simultanément venus à ma connaissance, se sont produits en France : L'un en Bretagne, l'autre en Bigorre, ni l'un, ni l'autre n'ont eu de solution.

Dès réception de l'information, et devant le problème qu'elle poserait si elle était authentique, j'ai demandé à M. Darnaude s'il ne trouverait pas à Séville un enquêteur sérieux pour vérifier le fait.

C'est Monsieur ANTONIO MOTA CERPA qui, avec d'autres amis, a fait cette enquête. Ci-dessous sa réponse.

Castilléja 21 décembre 1977

Monsieur

L'objet de cette lettre est de vous mettre au courant des démarches que nous avons réalisées pour éclaircir l'affaire de l'auto-stoppeuse survenue près de Sanlúcar la Mayor.

Le dimanche 18 décembre, nous avons visité les maisons de la Garde Civile des villages La Palma del Condado, Villalba del Alcor, Manzanilla et Sanlúcar La Mayor, tous les quatre situés, l'un après l'autre, sur la route Séville - Huelva, et vraisemblablement suspects de posséder le compte rendu déposé par le témoin.

On nous a très bien accueilli mais, partout, les gardes civils ont nié avoir quelque déposition que ce soit à ce sujet, bien qu'ils aient entendu, dans les bars du village, quelques mots sur l'affaire, mais

au bout du compte qu'ils n'étaient pas plus informés que nous mêmes pourrions l'être. Donc, après plusieurs entretiens avec différents gendarmes, nous avons réalisé que cette affaire avait été inventée de toutes pièces, que le dit témoin n'existait pas et qu'il fallait en conclure que ce n'était qu'une supercherie.

Dans chaque cas, nous avons été reçus par le garde civil commandant le poste et, à ce qu'il nous a semblé, il a été sincère et ne nous a rien caché. Nous avons même égaré la conversation vers d'autres sujets, tels les OVNIS, et l'un ou l'autre nous a raconté telle ou telle observation effectuée par un témoin bien connu, habitant le village.

Il nous restait encore à voir le commandant de poste de Sanlúcar la Mayor, le dernier de la liste, bien que vos les résultats obtenus, le plus grand scepticisme s'était déjà installé dans nos esprits. Ce gendarme là nous a reçu sans tarder et il nous a dit la même chose que les précédents. Donc, l'enquête touchait à sa fin.

Mais voilà que tout à coup, il nous fait part d'un cas survenu à une amie de sa propre fille: Il paraît que cette jeune femme (sa fille), maîtresse d'école à Malaga, a vécu pendant son séjour à Séville dans un appartement pour étudiantes, où une de ses copines lui a appris ce qui lui était arrivé lors d'un voyage avec ses parents, c'est à dire, la même histoire que nous connaissons déjà.

La fille de ce gendarme est actuellement à Malaga mais elle va venir passer la Noël avec sa famille et nous en profiterons pour lui demander le nom et l'adresse de son ancienne camarade d'étude.

Voilà donc où en est notre enquête et je compte bien pouvoir bientôt vous fournir d'autres détails. Je crains que ce nouveau témoin devienne introuvable car il se peut très bien que cette femme soit assignée à une place de maîtresse d'école loin de notre portée, donc hors de Séville, comme la fille du garde civil.

Recevez, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

CONCLUSION

D'autres récits ont circulés, identiques, en Espagne, notamment à Puerto de los Leones et ailleurs. Il semblerait donc que l'on soit en présence d'une psychose de fabrication de canulars circulant en France et en Espagne.

Il ne s'agit pas ici de confusion entre un objet identifiable et un OVNI mais bien d'une intervention pure et simple et cela pour un fait absolument identique. Un beau travail de recherche psycho-sociologique à faire pour ceux que cela pourrait intéresser et qui n'est pas sans rapport avec les canulars qui pourraient circuler à propos des OVNI.

F.L.

Grobbendonk

PROVINCE d'ANVERS - BELGIQUE



le 29 mars 1977

Enquête de Dirck VAN LOOY

- 1 - LIEU : Grobbendonk (Prov. d'Anvers, Belgique)
- 2 - DATE : Mardi, le 29 Mars 1977 à environ 20 h.
- 3 - SOURCE D'INFORMATION : Mon ami, qui sait que je m'intéresse au phénomène OVNI, me racontait le jour après l'observation, que quelqu'un avait vu quelque chose. Je lui ai demandé de me faire connaître

le nom du témoin, mais il a refusé, car il voulait rester absolument anonyme. Alors, mon ami a interrogé le témoin et il m'a donné l'interview. Vous en trouverez ci-dessous le rapport.

- 4 - L'OBSERVATION : Mardi, le 29 Mars 1977, le témoin se trouvait dans la Nijverheidsstraat à Grobbendonk. Soudain, son attention fut attirée par un son

bourdonnant. D'abord, il n'en pouvait pas découvrir la cause, mais après quelques secondes, il aperçut un disque, à une altitude de 20 à 30 mètres du sol. Le témoin disait que ce disque était un peu plus grand qu'une roue de vélo. Après 5 secondes, l'objet avait déjà disparu. Mais ces 5 secondes avaient donné au témoin l'occasion de remarquer quelques détails intéressants :

a) l'objet changeait de couleur, durant l'observation : rose, rouge, mauve.

b) il y avait un étincellement.

c) l'objet tournait autour de son propre axe.

5 — REMARQUES : D'abord, nous devons mentionner le fait que le témoin est un peu d'oreille. Pourtant, il a dit, que son attention fut attirée par le son. Nous pouvons conclure alors que le son a dû être très fort et clairement audible. (Nous n'avons pourtant pas encore trouvé d'autres témoins). L'observateur a aussi mentionné que le bruit était souvent et très irrégulièrement interrompu.

Le témoin ne s'intéresse pas au phénomène OVNI, quand l'interviewer demandait : « Qu'est-ce qu'était cet objet selon vous ? », le témoin a seulement répondu : « Je ne sais pas, mais c'était beau à voir ».

X

Près de **Pèrouges**

Italie

PERUGIA —

Au moment où l'on parle des « UFOS » en particulier dans le nord de l'Italie, à Nocera Umbra, dans la localité de Boschetto, a été observé un mystérieux être scintillant, de forme triangulaire.

C'est Bruno VITALI, 44 ans, employé dans une coopérative travaillant pour les chemins de fer de l'état, marié et père d'une fille, qui a raconté avec une certaine gêne son aventure.

VITALI a été tout de suite rassuré par le récit d'un autre témoin, Oscar TEGA, 27 ans, qui a raconté avoir entendu un très fort sifflement provenant du même endroit où VITALI a vu, un peu plus tard, l'étrange être lumineux.

Bruno VITALI rentrait chez lui (il était un peu plus de minuit) après son travail. « A un certain moment, explique le témoin, j'ai vu une masse sombre devant mes phares de voiture, j'ai ralenti, ne me rendant cependant pas compte de quel être il s'agissait. En m'approchant j'ai vu les contours de la « chose » qui brillait, elle avait une hauteur d'un mètre et demi environ, d'une largeur ne dépassant pas les 80 centimètres et elle sautait au devant de ma voiture comme pour échapper à ma vue.

(« Corriere Della Sera » du 12-8-77)

**Courrier
RÉSUF0**

PHOTOS A LA REUNION

En février 1977, « Le Quotidiën », journal de l'île de la Réunion, publiait des photographies, prises par un de ses reporters, représentant un avion, décollant de l'aéroport de Gillot, à quelque distance de l'aile droite du Boeing 747, on distinguait un objet assez net, qui n'évoque rien de connu.

Un habitant de l'île, enquêteur de notre revue et ami du reporter, put établir le contact pour L.D.L.N.

Dans un premier temps, Mr Fanucci, notre enquêteur, nous livra le récit du journaliste-photographe, Mr Ubertini, en voici l'essentiel.

En ce jour de février, beau, ensoleillé, sans vent, c'est vers 14 h 10, que le reporter, ayant une demie heure devant lui, décide de consacrer un rouleau de film à l'envol du Boeing de la compagnie Air-France. Il s'installe sur une petite butte qui surplombe la piste. De là il va prendre les différentes phases du

décollage, depuis le départ de l'aire de parking, jusqu'à ce que l'avion s'éloigne.

Notre homme est équipé d'un NIKON F.T.N. avec moteur F. 36, d'un télé de 500 mm à miroirs et d'un doubleur de focale « SUN », le tout monté sur pied et chargé d'une 20 vues Ilford H.P. 4 de 400 ASA.

C'est au développement que Mr Ubertini, qui n'a rien remarqué, ni à l'œil nu, ni dans son viseur lors de la prise de vues, observera une tache claire sur la vue N° 20, et un mystérieux objet sur la vue N° 21. Etonné et curieux, il observe ces deux négatifs à l'aide d'un puissant microscope, et conclut à la réalité de l'objet, plus exactement il exclut la possibilité d'une poussière responsable. Il mènera son enquête auprès de l'aéroport. Il apprendra, ainsi qu'il ne s'agit ni d'un ballon-sonde, ni d'un phénomène météo et qu'enfin le commandant de l'avion



n'a rien remarqué. Toutefois des pilotes militaires lui signalent l'existence de tourbillons en bout d'aile, par temps pluvieux cette hypothèse est également écartée.

Les obligations professionnelles de ce reporter le conduisant aux quatre coins du monde, il a fallu de nombreux mois, et toute la persévérance de notre enquêteur, pour que les négatifs originaux nous soient communiqués pour examen.



vue n° 14

Nous avons donc la quasi totalité de ce film (sauf les vues N° 17 - 18 - 19). Cette absence semble dûe à la précipitation et différentes manipulations du film au siège du journal. Six vues sont coupées et montées sous cache carton sur lequel est reporté le N° du négatif ; à ceci près que les cartons 17 et 18 contiennent les vues 20 et 21, qui nous intéressent.

Plaçons ce film à plat sur la table, gélatine en dessous. Observons en lumière rasante assez vive. On voit de nombreuses taches et trainées que l'eau a laissé en s'évaporant, (calcaire et produits de développement). Les six dernières vues en sont exemptes, il semble

qu'elles aient été relavées ou essuyées ; des micro-rayures, peut-être dûes au frottement d'un chiffon confortent la deuxième possibilité.

Retournons le film — (gélatine vers nous) — et observons-le, toujours par réflexion d'une lumière dont on fait varier l'incidence.

Ainsi vue, la gélatine montre de larges marbrures blanchâtres — signe d'un mauvais fixage — à certains endroits les traces blanches sont disposées en chapelet de taches, plus ou moins auréolées, comportant une zone centrale sombre, **EGALEMENT VISIBLE PAR TRANSPARENCE**. Comme le noir du négatif devient du blanc sur le positif, voici expliquées les objets blancs visibles sur les vues N° 14 et 20. En procédant au tirage de tout le film, nous en aurions d'autres, sur le N° 15, une véritable escadrille d'ovnis, qui n'est pas sans rappeler d'autres photos, plus ou moins célèbres, mais passons . . . Toujours par réflexion de la lumière on remarque de nombreuses poussières - débris de film, fibres - collées sur la gélatine et entourées d'un halo dû à l'action des agents de développement accumulés dans ces saletés.

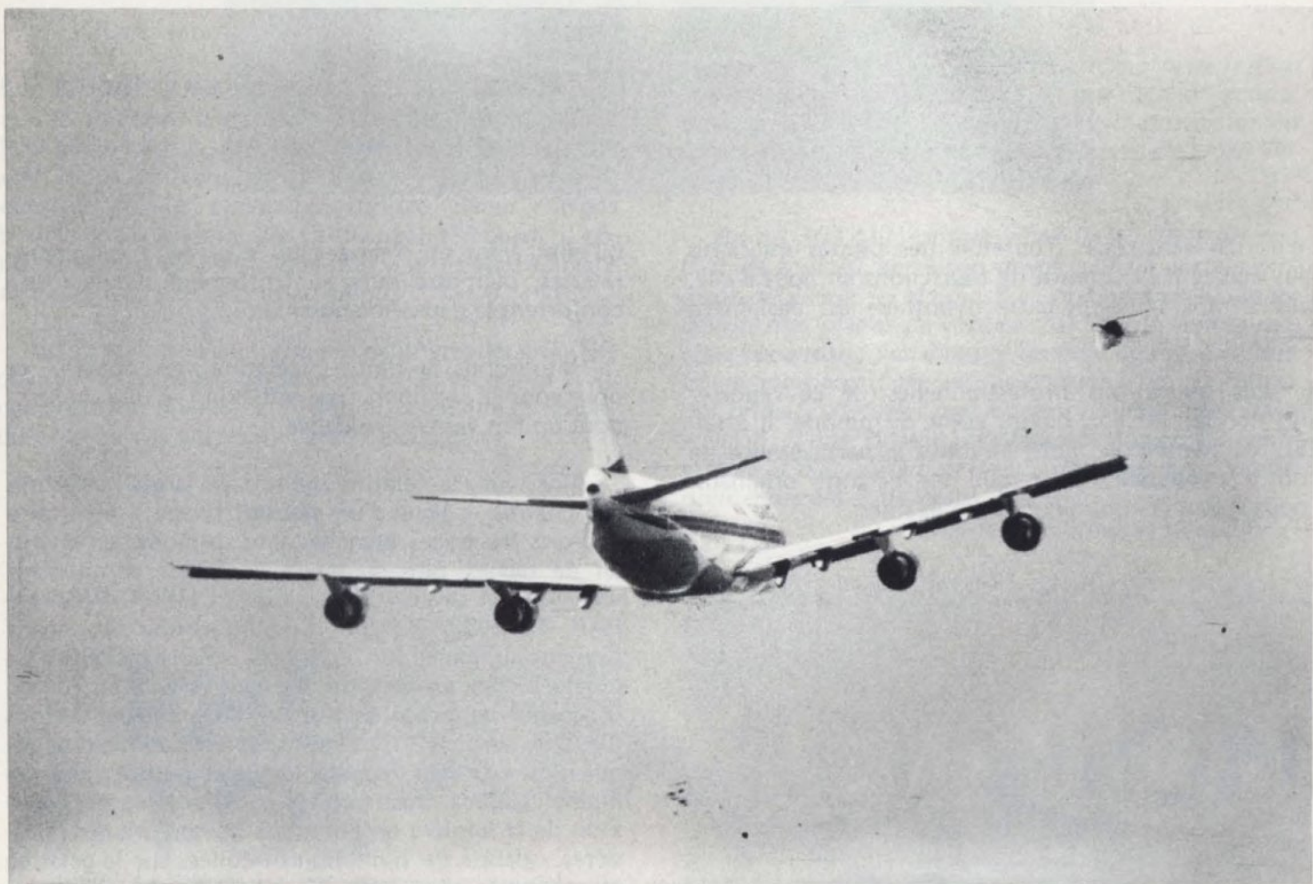
Voyons maintenant le film par transparence. On observe des points noirs ou blancs (piqures) plus ou moins associés aux taches déjà décrites, signe d'un traitement brutal.

Reste l'objet mystérieux de la dernière photo. A cet endroit la gélatine présente un aspect tassé, écrasé, comme si quelque chose s'y était moulé avant de partir. D'autre part l'objet présente par endroit une netteté et une définition supérieure à celle de l'avion, en particulier pour le « fouet » qui prolonge l'ovni. N'oublions pas l'optique utilisée (télé de 500 x 2). Compte tenu de l'aspect général du film, des poussières défauts et accidents de développement qu'on y rencontre, il est raisonnable de penser que les choses se sont déroulées ainsi :

Un petit amas de gélatine et de poussières mêlées, vraisemblablement arraché aux films précédents et

présent dans la chambre, s'est posé accidentellement sur la pellicule, ses parties opaques ont caché la lumière, donnant le noir que nous voyons, les parties plus transparentes, les gris. Aux endroits où la saleté est bien plaquée sur le film, les contours sont nets, ils sont plus flous pour les parties éloignées qui diffusent la lumière. Sur une des vues, le n° 15, un tel débris de film est resté collé, provoquant l'apparition d'un élément surnuméraire au beau milieu de l'avion. Peut-être est-ce le même qui s'est déplacé dans le bain de développement ?

Voici encore un mystère d'éclairci. Certes, je ne mets pas en doute la bonne foi du reporter. Nous savons que dans l'ambiance toujours rapide et survoltée des salles de rédaction, le film doit être développé sitôt fait, car la fraîcheur de l'information, compte plus que sa valeur intrinsèque. Seulement, ça le journaliste le sait aussi, et avant de livrer «son ovni» au marbre, quelques instants de réflexion, d'analyse sereine de son négatif, auraient fait naître un doute salutaire. Le problème ovni est trop sérieux, trop important, pour le traiter avec désinvolture. Je me



vue n° 21

demande si, dans ce mystère, il n'y a pas plus croyant, que celui qui veut croire, ou plus «voyant» que celui qui veut voir ! — Ce qui me console, c'est que, le premier moment de déception, passé, témoins et enquêteurs acceptent, en général, l'explication qu'on leur donne, faisant ainsi mentir le proverbe dans son énoncé primitif : «il n'y a pas plus sourd que celui qui ne veut pas entendre».

Je sais, je sais combien mes articles sont décevants. Certains les acceptent comme un mal nécessaire, comme la société accepte le bourreau. Pour eux je suis la bonne conscience des ufologues, l'exécuteur de basses œuvres qui donne plus de valeur aux cas irréductibles.

D'autres, plus jeunes, plus enthousiastes, plus néophytes aussi, me considèrent comme un empêchement de rêver en rond. Tel celui-là qui, dans une lettre à notre Directeur, après avoir affirmé qu'il est

«un fervent croyant aux extra-terrestres», lui reproche gentiment de consacrer 25 % de notre LDLN de janvier à un des 95 % de cas expliqués. Il souhaite que LDLN ne lui offre que du fantastique inexpliqué. Mais, cher Monsieur, l'ufologie est un tout, qu'on ne peut extraire du contexte humain. Et sur quels critères ne passerions nous que des cas «surs» ou «authentiques» ? Qui les vérifie ? Quand est-il possible de le faire ? — Si j'en crois vos chiffres, faute de vérifications, il y a en réalité, 95 % de la surface de notre revue occupée par des cas explicables, sinon expliqués ! Et vous vous plaigniez de ma rubrique, qui prend 25 %, deux ou trois fois l'an, au maximum. Allons, vous serez de ceux qui ne renouvellent pas leur abonnement, non pas à cause de mes enquêtes, mais parce que, lassé de tant de fantastique inexpliqué, vous direz : «Ces histoires d'ovni, c'est toujours la même chose, et on avance pas ! ...

Les «croyants» n'ont jamais fait progresser la connaissance. La chasse au fantastique est un sport passionnant mais dangereux, seul le chasseur prudent et sceptique a des chances. On peut penser que des phénomènes étranges ont fait naître l'explication «ovni», on peut aussi penser que le mythe extra-terrestre a fait naître les observations, on peut enfin penser que dans la confusion actuelle il y a réellement un faible pourcentage d'authentique fantastique provoqué par des extra-terrestres ou par autre chose. Pour le débusquer il faut une âme de policier scientifique, incrédule, sans opinion ni passion, mais foncièrement honnête. C'est pour que nos enquêteurs le deviennent que je m'attache à démontrer le mécanisme des confusions et de la «fabrication» involontaire des cas. Ce n'est pas par esprit chagrin, par déception ou par lassitude, que j'ai écrit mon livre. C'est pour remplacez les croyants crédules par de véritables chasseurs

de fantastique à qui «on ne la fait pas» ; mais qui sauront trier le bon grain de l'ivraie, et sauront au pire, admettre, sans en souffrir outre mesure, qu'ils n'ont rien pu découvrir de probant. Mais déjà, ce faisant, ils feront progresser la socio-psychologie et leur propre respect d'eux-mêmes, par leur droiture, leur honnêteté. La vertu n'est pas facile, c'est peut-être pourquoi elle n'est plus de mise, mais il est toujours agréable de pouvoir se regarder en face.

Allons, notre Pays est le mieux placé, le plus en avance, pour une étude objective et sincère du phénomène ; ne laissez pas aux derniers venus, vous qui avez ouvert la voie, le soin de vous écarter, en déclarant : «l'ufologie est une chose trop sérieuse pour la laisser entre les mains des ufologues !».

M. MONNERIE

... ET SI LES OVNI N'EXISTAIENT PAS

par Michel MONNERIE

RÉFLEXION DE LECTURE par F. LAGARDE

Venant de l'homme compétent que nous connaissons, d'un ami pour beaucoup d'entre nous, ce titre «ne passe pas» pour certains, s'il en réjouit quelques autres, même avant de l'avoir lu.

On commence à lire et on s'étonne dès les premières pages de trouver une profession de foi d'ufologue, solidaire d'une communauté. Comment rester ufologue «si» les OVNI n'existaient pas ? Faut-il comprendre que l'expression aurait double sens ? Celui qui, implicitement, suppose qu'il s'agit d'engins pilotés par des extraterrestres, et l'autre qui recouvre un phénomène qui reste à définir ?

Je pense qu'il n'en faut pas douter, et que si l'on remplace le mot OVNI dans le titre par celui d'extraterrestres, le titre s'éclaire et ne choque plus. (E.T. en visite bien sûr).

Et Monnerie de développer sa pensée, ou sa thèse si l'on veut, avec l'honnêteté et la pondération que nous lui connaissons qui font les fondements de son caractère. Il s'interroge, analyse ses propres erreurs, celle des témoins, en fait un rapprochement et, pour mieux excuser celles des autres, montre qu'il en fait aussi, que l'erreur est humaine et que le témoignage est souvent le résultat d'une illusion, voire d'un «rêve».

A vrai dire, cela n'est pas une nouveauté pour nos lecteurs. La nouveauté vient du fait que notre ami en a fait un livre, une thèse, une profession de foi, une confession, ou un ras-le-bol, comme on voudra. Au fil de ses 171 n°s (en février 1977), LDLN n'a jamais manqué de signaler ces erreurs à l'occasion comme par exemple l'histoire d'un de ses délégués régional qui, alerté par un pompiste observant deux OVNI, se rend vite sur place avec son fils et ses instru-

ments pour ne trouver au rendez-vous que les planètes Mars et Vénus que le naïf pompiste avait pris pour deux OVNI. Et combien d'autres sont devenus Ufologues après avoir été trompés par Vénus ou par un simple ballon sonde !

C'est cette illusion qui est la clé de la thèse soutenue par notre ami. Il s'efforce de nous montrer que c'est le défaut d'explication rationnelle que ne trouve pas le témoin face à une observation qui, en partant d'un à priori (le mythe) plus répandu qu'on ne saurait le croire, déclenche l'illusion, le «rêve», réveillant un subconscient qui vient paralyser sa raison, refoulant d'autres explications. J'ajouterais, parce qu'il me paraît que l'accent n'y a pas été mis suffisamment, que cette observation qui bloque la raison peut, dans certaines circonstances, choquer et traumatiser le témoin, dérégler son psychisme pour de longues périodes. Il est des souvenirs, pas forcément d'OVNI, qui oblitérent toute une existence.

Peut-être notre ami n'a-t-il pas montré avec assez de force qu'en dehors des rêves où l'objet brille par son absence, en dehors des séquelles d'un traumatisme où l'objet est également absent, tous les témoignages découlent de l'observation d'un objet réel, et que toutes les lumières dans la nuit qui font la très grande majorité des observations n'ont pas une explication rationnelle en rapport avec nos connaissances.

Il est vrai qu'il va souligner, en caractère gras pour en montrer l'importance qu'il y attache, le texte qui suit :

«Seules les enquêtes approfondies sur chaque cas peuvent nous aider à comprendre et peut-être à découvrir des phénomènes physiques inconnus».

Il y a là une porte ouverte à la recherche et on ne peut qu'applaudir. Alors . . . ufologie morte et enterrée ? Que non pas ! Plus vivante que jamais, parce que plus proche semble-t-il de la vérité, et qui piétinait dans une voie dont on ne voyait pas l'issue.

Ce n'est que le signe d'une mutation qui s'annonçait depuis quelques temps dans les articles de notre revue. Ces articles ont pu paraître lassants à certains, peut-être qu'ils n'ont pas su y voir le travail des têtes chercheuses, développant ses antennes tous azimuts, explorant toutes les issues possibles pour s'évader d'une situation stagnante. Souvent critiquables, et on n'y a pas manqué, pas même notre ami, mais qui ne sont pas dénués d'intérêt dans la mesure où ils suscitent une réflexion, soit pour les écrire, soit pour les réfuter, et que mieux encore on en fasse profit.

Si le mythe de l'extraterrestre s'estompe, de cet extraterrestre qui réclame des boulons pour réparer son engin, de l'engrais pour ses terres de l'au-delà, de l'eau du puit pour boire, ou qui se livre à des prospections botaniques ou géologiques, ou charge le témoin d'une «mission» sur la terre . . . etc. . . qui va le regretter ?

A ce propos, il faut garder à l'esprit que si le témoin est honnête, et c'est souvent le cas, c'est sa «vérité» qu'il raconte. Il a transposé dans ses «rêves» une réalité que nous cachent ses fantasmes en la transformant et en la mixant dans un récit devenu incroyable.

Si Michel Monnerie stigmatise l'erreur, la confusion, et la dénonce avec preuves à l'appui, quel serait le chercheur qui aurait à s'en plaindre.

Monnerie n'a pas fait autre chose dans son livre (1), il est honnête, courageux. Peut-être que certains trouveront que la vérité est dure à digérer à cette dose massive ? Peut-être que certaines analyses manquent de nuances, la réalité revêt parfois des apparences trompeuses, les témoins ne rêvent pas toujours, mais on ne peut qu'approuver cette mise en garde contre un comportement psychologique source d'erreurs et de confusions.

Je ne peux que souhaiter que les enquêteurs nombreux qui liront son livre y puisent des enseignements, une grande prudence aussi dans leur conclusion que ce soit dans un sens ou dans l'autre, sans pour autant négliger le témoignage qui est la «vérité» du témoin et

qui aidera à mieux comprendre le mécanisme du psychisme face à un phénomène identifiable ou non. Un livre à lire pour les saines réflexions qu'il suscite.

(1) «Un nettoyage» comme Michel Monnerie vient de le dire à France-Inter le 12-2-78 à 13 h, et que je rajoute à mon analyse déjà tapée. Un radio-magazine au cours duquel le GEPAN est entré dans les ondes présenté par M. POHER.

P.S.

Ayant moi-même exposé à plusieurs occasions que, dans certains cas, le témoin projetait son subconscient sur le phénomène qui le choque, il y a identité de vue à ce propos entre la pensée de Michel Monnerie et la mienne.

Reste le contenu du témoignage et sa signification.

On peut admettre que le subconscient (considéré comme le stockage voilé des connaissances et émotions acquises par les sens du témoin au cours de sa vie) qui se manifeste, est à lui seul assez riche pour alimenter tous les «rêves» possibles. Il est d'ailleurs probable que cela se passe bien ainsi dans la majorité des cas, bien que le mécanisme de la substitution du conscient par le subconscient nous échappe.

Il semblerait cependant que parfois le processus ne soit pas aussi simple. Bien que la preuve en soit difficile à apporter, il se pourrait que par une faculté extra-sensorielle se développant à cette occasion (et dont l'existence est reconnue en dehors de l'observation du phénomène OVNI) le témoin puise ailleurs que dans son subconscient les éléments de son témoignage. Il est également fort possible que des phénomènes dits paranormaux voient le jour produisant des effets irrationnels qui viennent compliquer le schéma d'un subconscient qui émerge.

C'est là tout l'intérêt de recueillir les témoignages dans toute leur intégrité, pour aussi invraisemblables que puissent en paraître leurs détails.

F.L.

N'OUBLIEZ-PAS DE NOUS FAIRE PARVENIR

TOUS LES RAPPORTS D'OBSERVATIONS
DONT VOUS POUVEZ AVOIR CONNAISSANCE. MERCI !

Les livres à la loupe



Rubrique de Gilles SMIENA

Trois livres sont sortis en librairie ; deux d'entre eux sont peu conformistes et n'ont pas fini de faire du bruit dans les milieux ufologiques : violemment applaudis par les uns, non moins violemment critiqués par les autres, selon leurs convictions personnelles, ils présentent au moins l'avantage de forcer à la réflexion et de faire progresser la recherche, ce qui reste, ne l'oublions pas, le but essentiel de l'ufologie ; c'est donc un mérite non négligeable qu'il faut mettre à leur actif, même s'il apparaît que l'on ne puisse être entièrement d'accord avec eux.

LES OVNI DU PASSE

par Christiane PIENS - Collection Marabout n° 638 - 3^{me} trimestre 1977 - 185 pages.

De nationalité belge, Christiane Piens fut longtemps la collaboratrice de la SOBEPS avant de devenir la représentante de LDLN pour la Belgique. En 1976, elle avait déjà publié dans la même collection et en collaboration avec Jacques Scornaux un livre intéressant quoique trop rapide : «A la recherche des OVNI» (N° 565).

Son nouvel ouvrage s'attache à montrer que les Ovni ne sont pas des phénomènes récents ; pour cela, elle rapporte de nombreux cas d'observation glanés tout au long de l'histoire depuis les premiers âges de l'humanité. Puis, dans une seconde partie, trop courte, elle étudie quelques aspects particuliers de ces «ovnis du passé» par comparaison à ceux du présent, par exemple les cas d'armées fantômes ou ceux des navires à voiles dont les ancres venaient parfois s'accrocher dans les paysages terrestres. . . cela l'amène à se poser diverses questions dont la plus irritante est certainement celle du refus de contact de ces êtres avec l'espèce humaine tout au long des siècles comme de nos jours.

Son livre est sympathique, facile à lire (ce qui convient à cette collection populaire) et bien documenté avec de très nombreuses références précises qui prouvent le sérieux de sa recherche. Cependant, la partie historique pourra paraître assez pauvre aux lecteurs qui auront déjà lu le livre de Michel Bougard de la SOBEPS sur le même sujet, livre intitulé «la chronique des OVNI» qui est incontestablement beaucoup plus documenté sur toutes les périodes. Le livre de Christiane Piens, fruit d'un travail personnel, donc nécessairement plus limité, risque de pâtir de la parution quasi-simultanée des deux ouvrages et c'est dommage, car sa recherche est méritoire et les cas cités ne sont pas toujours identiques.

Dans la seconde partie, Christiane Piens, partisane de la théorie classique dite des «Extra-Terrestres» bute sur les mêmes problèmes que tous ceux qui se réfèrent à cette théorie : elle n'arrive pas plus à expliquer

les raisons d'agir et les méthodes apparemment extravagantes de ces êtres qui semblent s'intéresser sans grands progrès à notre humanité depuis 2000 ans que leur refus de contact avec les hommes . . . Par contre, on ne peut que l'approuver lorsqu'elle écrit qu'après 30 années de recherches ufologiques trop amateuristes, «nous sommes arrivés à un stade où la réflexion s'impose et où une étude rigoureuse est nécessaire par des personnes compétentes et qualifiées. . .» Nous nous faisons l'écho de son appel, puisse-t-il être entendu avant qu'il ne soit trop tard.

CES OVNI QUI ANNONCENT LE SURHOMME

par Pierre VIEROUDY - Edition Tchou, collection la nuit des mondes - 3^{ème} tr. 1977 - 288 pages.

Enfin du Neuf ! Voici un livre qui nous présente les ovni sous un autre aspect que l'habituelle intervention hypothétique d'extra-terrestres sur notre planète. Cela devait arriver car l'hypothèse parapsychologique prend de plus en plus le relais de l'hypothèse extra-terrestre empêtrée dans ses contradictions et elle sensibilise un nombre croissant de jeunes chercheurs. L'auteur, sous le pseudonyme de Pierre Viéroudy, est de ceux là ; pour lui l'heure du bilan était venue après nombre d'articles traitant partiellement de la question.

Son livre est original et courageux à défaut d'être toujours convainquant et il faut d'abord lui rendre hommage pour son honnêteté intellectuelle et son courage ; cela force au respect n'en déplaît à quelques tenants de la vieille école, déroutés par un tel modernisme.

Dans la première partie de l'ouvrage, Pierre Viéroudy survole rapidement un certain nombre de cas historique qui retiennent son attention en partant de la préhistoire où il croit, après d'autres, découvrir des ovni - échelle de coupé comprise ! - dans les énigmatiques symboles tracés par nos ancêtres sur les parois rocheuses ; cela ne l'empêche pas d'ailleurs de dénoncer un peu plus loin - et contradictoirement l'anachronisme et le non sens de certaines observations. Il aborde ainsi au fil des chapitres divers aspects du problème comme la matérialité des ovni, le comportement intelligent du phénomène, le mécanisme des apparitions qui se déroule indiscutablement comme un «numéro» bien monté, mais dénote aussi une sorte de connivence entre le témoin et le phénomène. Il aborde enfin le problème encore mal étudié des témoins qui lui semblent présenter assez souvent des facultés paranormales ou facultés PSI ; puis l'étude des «vagues» d'ovni renforce ses convictions en mettant en évidence cette même interaction entre l'être humain et le phénomène : «tout se passe, écrit-il, comme si le phénomène répondait à une sollicitation . . .»

Après cette première partie qui semble n'être qu'une longue préparation psychologique du lecteur l'auteur en arrive à l'essentiel, à savoir l'approche personnelle du phénomène faite par lui-même et ses proches à partir de 1974 en particulier l'expérience de Corbelin qu'il nous retrace fidèlement et qui est la clé de voute de ses convictions. Nous laissons aux lecteurs le soin de découvrir par eux-même cet épisode ; c'est le seul moyen de le juger honnêtement. Disons seulement que la certitude expérimentale qu'il en acquiert reste très subjective et donc discutable - ce qui ne signifie pas erronée - ses détracteurs seront d'autant plus enclins à n'y voir qu'une série d'hallucinations que l'indice d'étrangeté est quasi nulle.

Dans une dernière partie très brève, l'auteur cherche à saisir ce qui se cache sous la réalité ovni afin de nous en fournir un «modèle théorique» ; il en arrive à la conclusion que le phénomène ne ferait que nous réfléchir notre propre image en l'adaptant à notre psychisme individuel ou au psychisme local ; pour lui, nous n'aurions finalement affaire qu'à «un processus d'automanipulation de la collectivité humaine par elle-même».

Ce livre mérite d'être lu par tous les ufologues et les scientifiques de même que par un large public malgré ses aspects déconcertants et, pour beaucoup, peu probants en raison de son caractère subjectif. Dans le détail, certaines assertions restent discutables ; à l'opposé, la dernière partie fourmille d'idées neuves et de remarques judicieuses . . . c'est le lot de tout ouvrage novateur.

Remarquons toutefois que ce livre s'apparente aux plus récents travaux soviétiques pour lesquels tous les phénomènes PSI sont nécessairement d'origine humaine ; de là une théorie «athéiste» qui tend à faire de l'homme, lorsqu'il aura maîtrisé ces phénomènes mystérieux, un «surhomme» riche de possibilités - d'où le titre de l'ouvrage - Mais cette option philosophique ne sera pas acceptée par tous.

Remarquons également que l'approche personnelle du phénomène tentée par Pierre Viéroudy n'est pas nouvelle ; elle a tenté depuis longtemps et dans des conditions quasi identiques avec préparation physique et psychique, veillées et même observatoire, en particulier au Brésil en 1957 . . . mais elle s'est finalement soldée par un échec.

Bref, pour conclure, un ouvrage sympathique qui restera un livre capital de l'ufologie même s'il doit, comme c'est la règle du jeu dans les sciences, être un jour remis en question.

ET SI LES OVNIS N'EXISTAIENT PAS ?
par Michel MONNERIE - éditeur : les humanoïdes associés - janvier 1978 - 223 pages.

Michel Monnerie est un ufologue bien connu des cercles ufologiques par ses nombreuses et rigoureuses analyses de prétendues photos d'ovni envoyées par de soi disant «témoins», analyses publiées par la revue lumières dans la nuit dont il est un des dirigeants,

bien connu également des milieux de l'aviation grâce à la rubrique ovni qu'il a assuré pendant deux ans dans la revue «pilote privé».

Disons tout de suite que son livre apparaît comme un énorme «pavé» jeté dans la mare aux ovni où il n'a pas fini de provoquer de violents remous, si ce n'est des lames de fond ! Après celui de Pierre Viéroudy, cela peut sembler un coup bas porté à l'ufologie dont la conception classique «extra-terrestre» aura du mal à s'en remettre.

Comme Pierre Viéroudy, et plus encore que lui, Michel Monnerie dont il n'est pas question de mettre en doute la bonne foi et le sérieux, nous fait part de son expérience personnelle : son livre est l'aboutissement de dix ans de réflexions quasi-quotidiennes. De son étude de multiples photos sans valeur, il a d'abord retiré l'expérience de la fragilité des témoignages humains, quand ce n'est pas leur mauvaise foi. En dix ans il n'a pas pu acquérir la certitude de posséder une indiscutable photo d'ovni ! Une telle expérience est nécessairement traumatisante. Ajoutons à cela deux expériences personnelles très bien décrites de «rêves éveillés» où l'auteur crut d'abord avoir affaire au phénomène ovni, mais où il finit par se rendre compte avec une lucidité qui l'honore qu'il s'agissait de simples hallucinations. Il n'en fallait pas plus pour mettre en route un processus de négation de l'ensemble du phénomène pris au sens objectif, travail dont l'aboutissement est le livre que nous connaissons aujourd'hui.

Les premiers chapitres émaillés de réflexions plus philosophiques qu'ufologiques sont un peu décousus car l'auteur se cherche ; on le sent tiraillé entre trois tendances : - la certitude «qu'il y a quelque chose», car il ne doute pas de la sincérité de la grande majorité des témoins, - la déception due aux incohérences - entre nous, inévitables - de la littérature soucoupiste des 30 premières années du phénomène, déception qui s'ajoute à la sienne propre, - et son soulagement devant l'éclatement actuel de la recherche qui permettra, espère-t-il de mettre fin au malaise qu'il ressent si profondément.

Il cherche ensuite ce qu'il appelle un modèle, c'est à dire une explication rationnelle qui puisse rendre compte de la totalité des cas ; il croit la trouver dans un modèle socio-psychologique. Pour lui, au départ, il existe bien un objet concret, naturel mais qui n'est pas identifié correctement par le témoin ; cet objet sert de «squelette» à l'observation du témoin et fournit la partie objective du phénomène ; c'est l'impuissance du témoin à le comprendre et à l'intégrer dans ses cadres de pensée, dans sa logique, qui entraîne une déformation inconsciente de la part du témoin, lequel en fait un objet fantasmagorique purement subjectif qui devient pour le témoin et pour lui seul une réalité irrationnelle et incompatible avec la réalité observée par les autres personnes non «témoins», c'est-à-dire non influencées subjectivement. Ainsi le phénomène ovni, comme dans les deux rêves éveillés faits par l'auteur serait un mélange de réalité objective et de rêve subjectif ou, pour reprendre

son image, un impossible mariage de la carpe et du lapin.

Pour nombre de lecteurs peu familiarisés avec le problème ovni, l'explication sera choquante et inacceptable ; ils penseront inévitablement aux grands cas classiques de Valensole, Quarouble ou du docteur « X » pour la France ou encore à celui de Michalak au Canada qui dut endurer 18 mois d'hôpital pour avoir été en contact quelques secondes seulement avec un ovni ! Peu de lecteurs seront convaincus que les chiens sont sensibilisés aux ovni parce que leur maître n'est pas ce jour là dans son état normal ou que la constatation par un témoin que le moteur, les phares ou la radio de son véhicule sont arrêtés tient tout simplement à ce qu'il est dans un état de transe. . . Soyons nets et disons que le modèle proposé est loin d'être la solution universelle comme il l'admet d'ailleurs implicitement dans son épilogue (page 210).

Alors ! ?

Il reste que l'explication fournie est ingénieuse et s'applique vraisemblablement à de très nombreux cas qui ne sont que des « faux cas » d'ovni, semblables à ceux que l'auteur a lui-même élucidés grâce à sa grande connaissance de ces problèmes alors que de simples témoins occasionnels dépassés par les événements et incapables d'une telle analyse auraient tout simplement fait ajouter leur cas à la liste déjà pléthorique des faux cas qui encombrant nos fichiers. Car, enfin ! Et cela, il faut le dire, Michel Monnerie pas plus d'ail-

leurs que Pierre Viéroudy ne sont des farfelus ou des illuminés prêts à écrire n'importe quelle ineptie ; ce sont l'un et l'autre d'authentiques chercheurs que l'on peut qualifier de scientifiques et qui ont une expérience quotidienne et précise du problème ; ils ont réfléchi pendant des années avant d'écrire, alors commençons par essayer de les comprendre avant de penser à les « démolir » joyeusement comme tant d'ufologues amateurs s'empressent de le faire, même s'il est difficile d'admettre leurs conclusions et même si celles-ci n'expliquent que partiellement le problème.

Après la parution de ces deux derniers ouvrages le danger ne semble pas être comme le craint Michel Monnerie que le mythe ovni continue, car il n'est pas un mythe, mais bel et bien une réalité que nous n'avons pas encore pu ou voulu identifier : le danger est que cela devienne un mythe pour les masses populaires le jour où elles se seront coupées de l'élite des chercheurs qu'elles ne comprendront plus. Le danger est réel et peut être plus grand et plus proche qu'on ne le pense surtout si ce mythe est orchestré par un intérêt commercial bien orchestré et sans scrupule. Le seul moyen de l'éviter, si c'est possible, est de continuer à chercher, ensemble et plus sérieusement encore que par le passé . . . cette conclusion est la bonne et, là, nous sommes d'accord, tout en rejoignant Christiane Piens.

nouvelles récentes (Presse) condensé de I. TAHON

1er Mars 1978. PERPIGNAN (Pyrénées Orientales)

Vers 19 h, un automobiliste a vu un objet lumineux de forme ronde d'où jaillissaient des sortes de rayons minces et éblouissants. L'observation dura 2 à 3 mn avant que l'objet se retourne sur lui-même et disparaisse à très grande vitesse, en même temps que deux autres objets de même forme et de luminosité égale apparaissaient pour accomplir la même manœuvre avant de disparaître.

(«La République des Pyrénées» du 3/3/78)

LE 8 MARS 1978. BENNECOURT (Yvelines)

Un matin, Mme Huguet se rendant à son travail, a vu atterrir dans un champs, un engin d'un diamètre d'environ 7 m et d'une hauteur de 2 m. Affolé le témoin ne revint sur les lieux que le midi, où elle put constater avec d'autres personnes que l'herbe et les arbustes étaient encore couchés.

(«Le Démocrate Vernonnais du 17/3/78)

LE 10 MARS 1978. LA CHAPELLE TAILLEFERT (Creuse)

A 6 h 10 du matin, au lieu-dit «Le Breuil», M. H. Gibard a vu un objet rond de couleur rouge, immobilisé au sol. Lorsque le témoin arrêta sa voiture à 150 m de l'objet, celui-ci s'éleva à grande vitesse pour se diriger vers Montaigne le Blanc. Aucune trace ne fut relevée sur les lieux.

(«L'Echo du Centre» du 11/3/78)

MARS 1978. LA FOYE D'AUGE (Les Deux Sèvres)

Dernièrement vers 22 h 10 M et Mme Jeanpierre sortaient sur le pas de leur porte, quand ils virent une forme ovale comme un gros œuf et verticale, se déplaçant à 250 m sur leur gauche et à 25 ou 30 m au dessus du sol. L'objet de couleur rouge orange incandescent, semblait être entouré de petites boules scintillantes, il se dirigea «à travers» les arbres en direction de la Folie l'observation dura environ 1 mn.

(«Nouvelle République» du 20/3/78)

LE 25 MARS 1978. LIÉU-DIT «LA MOUETTE». ST ARMEL (ILE ET VILAINE)

Vers 0 h 30 un automobiliste sur la route Amanlis-St Armel a aperçut sur sa droite un disque lumineux (d'un diamètre de 2m) de couleur orange, se déplaçant d'E en O. Le véhicule du témoin s'immobilisa au moment de son survol par l'engin. Le disque serait passé à une dizaine de mètres de la voiture. L'observation dura une quinzaine de secondes.

Le même jour vers 23 h 30, le même témoin et sa fiancée, sur la même route ont vu des rayons lumineux dirigés sur leur voiture de part et d'autre de la route à quelques mètres du sol ; ils étaient de couleur orange, apparaissant à intervalles réguliers et en des points différents. Cette observation dura 5 mn.

(«Ouest France» du 28/3/78)

M. Kennett Edwards, un ouvrier britannique, rentrait chez lui, l'autre soir, lorsqu'il aperçut dans le faisceau de ses phares, un être haut de 2 m, vêtu d'une sorte de combinaison et muni de «2 rayons de lumière en pinceau, partant du niveau des yeux». La créature a fixé le témoin du «regard» avant de s'éloigner sur la route, en semblant traverser la barrière du sommet de la colline.

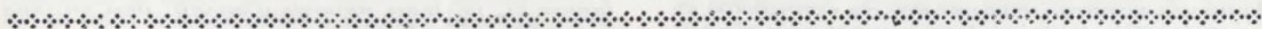
(«Ouest France» du 21/3/78)

LE 30 MARS 1978. LE TREPORT (Seine Maritime)

Vers 20 h, M et Mme Huber ont observé de leur appartement une énorme boule jaune brillant, stationnant à moins de 500 m au-dessus de la falaise. Puis l'objet devint verdâtre et entouré d'un halo rouge vif phosphorescent. Les témoins purent alors distinguer 2 autres sphères plus petites, situées de chaque côté de l'engin principal. Bien que sa taille eut diminué, des alvéoles grouillantes étaient visibles sur la boule. Les 3 engins passaient sans cesse du rouge au bleu et du bleu au vert. L'observation dura plus de 45 minutes, jusqu'à ce que le phénomène disparaisse vers l'horizon. D'autres personnes furent témoins de cette apparition dans la région.

(«Paris Normandie» du 2/4/78)

N.B. — Nous signalons à nos lecteurs que toutes les coupures de presse relatives aux nouvelles récentes doivent être envoyées à : **LDLN, 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON**



Courrier



● A PROPOS DE L'ARTICLE «L'ESPRIT ET LA MATIERE (LDLN N° 171)»

Je ne puis que m'étonner que de tels phénomènes laissent sans réaction aucune les milieux scientifiques. Sceptique comme Montaigne on voudrait y voir clair. . .

C'est alors que je remarque dans le no 725 de Février 78 de Science et Vie, revue pourtant bien informée s'il en est un article sous la rubrique «Pseudo Sciences» intitulé «Bienvenue à la Zététique» (du grec Zétetos, sceptique) où le cas Geller est encore exécuté. . . que faut il en penser et qui faut-il croire, la bonne foi des partis semble entière. Je voudrais que celle du lecteur finisse par s'y retrouver car enfin faut il tant et tant de polémiques vaines, de papier noirci pour que de telles contradictions entre deux articles de bonne foi parus dans deux revues sérieuses puissent encore voir le jour.

Je ne suis pas comme beaucoup de chercheurs un scientifique patenté, mais je voudrais qu'enfin ceux qui ont la responsabilité de l'information et qui de plus sont des formalistes spécialisés dans la recherche et les découvertes scientifiques fassent preuve au delà de leurs tendances personnelles d'un peu plus d'objectivité, mais encore faudrait il reconnaître que la science issue d'un raisonnement binaire ne peut pas tout embrasser et dès lors considérer certains phénomènes avec un regard plus modeste sinon plus investigateur avant de les pourfendre : La science y gagnera et les lecteurs aussi.

Et s'il fallait les pourfendre alors que l'on s'explique enfin !

Est-ce trop demander à l'homme du vingtième siècle d'être enfin raisonnable, c'est trop souvent la question que

le candide que je suis se pose face aux débats stériles de notre télévision ou devant les contradictions ou le mutisme de nos scientifiques.

De nombreux lecteurs ne manqueront pas de s'indigner de tant de papier noirci en vain, on préférerait une fois pour toute y voir clair.

Francis VINCENT

REPONSE DE F. LAGARDE

J'ai lu l'article (non signé) cité par M. Francis Vincent, dans Science et Vie, et personne parmi les lecteurs de cette excellente revue n'ignore pas non plus que certains de ses collaborateurs sont allergiques aux phénomènes paranormaux.

J'ai une excellente amie qui, elle, est allergique aux fraises Je regrette bien pour elle quand la saison arrive qu'elle ne puisse pas participer au plaisir que je prends à déguster ce délicieux dessert. J'en dirais autant de ces collaborateurs, et je les renvoie dos à dos à ceux de Sciences et Avenir, dont la tenue n'a rien à envier à Science et Vie.

Le jugement à porter (que faut-il croire ?) est affaire de connaissance, d'information, d'enquête, de test . . . personnels. Quand par une disposition d'esprit particulière on refuse de s'intéresser à des faits qui déconcertent, non seulement la connaissance ne progresse pas, mais les jugements que l'on porte ont bien des chances d'être erronés.

L'auteur anonyme qui écrit au nom de Science et Vie a parfaitement raison de s'insurger et de réagir contre certaines élucubrations, mais en ce qui concerne certains faits précis, comme ceux signalés par l'article «l'esprit et la matière» objet de la lettre, je souhaiterais que la revue prenne des initiatives concrètes et positives pour en démontrer la fausseté. Je suis prêt à m'incliner devant les faits.

Qu'elle suive l'exemple de la revue «Psi International» qui offre un lingot d'or de 2 millions 500 000 AF à qui pourra expliquer «la marche sur le feu» fait plusieurs fois constaté qui défie la raison, ou qu'elle mette au défi J.P. Girard pour démontrer aux yeux de ses lecteurs qu'il s'agit d'une supercherie.

C'est là la seule démarche scientifique, et j'attends avec curiosité, si elle l'ose, de telles initiatives de la part de Science et Vie. Ce n'est pas en dénonçant les bavures que l'on supprime pour autant les faits paranormaux. Ceux-ci posent des problèmes qui n'échappent à personne, et tout porte à croire que le corps scientifique s'y intéressera dans les années qui viennent, plus activement qu'il ne le fait aujourd'hui.

- — Au sujet de l'article «l'esprit et la matière» LDLN n° 171 : Dans cet article de notre ami F. Lagarde on peut lire : «il faut dire, redire et répéter qu'il s'agit là d'expériences honnêtes, authentiques, irréfutables» (au sujet de J.P. Girard dont les expériences sont le point de départ dudit article).

Je ne suis pas de l'avis de M. Lagarde et les lecteurs qui désiraient en savoir plus à ce sujet n'auront qu'à prendre connaissance de l'avis de plusieurs scientifiques ayant assisté et contrôlé les expériences de J.P. Girard, dans le long exposé de la revue «La Recherche» pages 187 à 194 du numéro de Février 78 intitulé : «Parapsychologie et illusionnisme : une controverse». Outre qu'on y apprend que Girard est inscrit comme amateur dans l'annuaire des magiciens 75/76 éditions S. Bourdin, on pourra y trouver l'opinion des professeurs Henri Gastaut, Bernard Dreyfus, et de James Randi du Comité pour l'investigation des phénomènes prétendus paranormaux qui sont unanimes : «illusionnisme rien de plus» — «aucun miracle si le contrôle est suffisamment efficace» «il est prématuré de conclure à l'existence de phénomènes paranormaux en ce qui concerne Girard» etc... etc...

On ne peut donc dire qu'il s'agit là d'expériences irréfutables comme le prétend M. Lagarde, restons prudents.

M. Couzinié

N.D.L.R.

Quand MM. Gastaut, Dreyfus, Randi, au lieu d'affirmations gratuites contredites par les faits, auront testé J.P. Girard, avec un contrôle suffisamment efficace, et démontré la supercherie, alors ils seront crédibles. C'est une attitude négative, et peu honnête, que de refuser à la fois le fait et son contrôle. Qu'attendent-ils donc pour que la vérité éclate encore une fois. Auraient-ils peur ?

- Suite à la lettre de Mme Juliette MILHAS (LDLN n° 170 de Décembre 1977) au sujet des «Fils de la Vierge».

Ayant été moi-même témoin d'un phénomène OVNI en 1952, j'ai été, très jeune, intéressé à ces choses là.

J'avais alors 13 ans.

Pour en venir à ce dont j'ai été témoin, voilà ce qui s'est passé un jour d'octobre 1952 à Gaillac (81).

Il était 11 h 55 approximativement ; j'étais en classe. Une classe située au 1er étage au-dessus de l'entrée de l'école Victor Hugo.

Devant l'entrée de l'école, des mamans attendaient leurs enfants, lorsque nous entendimes des voix fortes, criant «Regardez - regardez».

Peut-être un peu indisciplinés, certains élèves se levèrent, et allant vers les fenêtres extérieures virent les mamans, les bras pointés vers le ciel suivant la trajectoire Sud-Est Nord Ouest, de ce que l'on a appelé par la suite des «soucoupes volantes».

Les élèves se sont précipités ensuite vers les fenêtres de la cour intérieure de l'école, mais nous n'avons rien vu.

La cloche de l'école sonna sur ces entrefaites. Il était donc midi. Les élèves sortirent et c'est là, que j'ai été témoin d'un phénomène dont je me souviens comme s'il venait de se reproduire.

Du ciel, descendaient lentement, des fils, légers, brillants, très brillants, plus brillants que des fils de la vierge. Ces fils s'accrochaient partout, aux grilles de l'école, et surtout, ce qui était très joli, c'était le grand sapin (aujourd'hui disparu) qui semblait s'être paré pour la fête de Noël. Un très léger vent de Sud-est, poussait ces fils brillants, qui, s'ils restaient accrochés sur les arbres ou les grilles, fondaient instantanément lorsqu'ils entraient en contact avec les doigts ou la peau du visage. Ils étaient impalpables.

Je crois me souvenir que le laboratoire de sciences de la classe de 3me avait essayé d'enfermer dans des éprouvettes quelques-uns de ces fils, afin de les faire analyser. Mais, dès que les fils touchaient le verre ils fondaient sans laisser de trace. Des analyses avaient été faites, mais sans résultat.

A l'époque nous disions (naïvement peut-être) que ce devait être le résidu du combustible ou du carburant faisant fonctionner les soucoupes volantes.

Quant à elles — d'après les personnes qui les ont vues — elles étaient nombreuses, peut-être une dizaine, en formation comme «un vol de canards». J'entends encore les adultes de l'époque, en parler, et la phrase «vol de canards» résonne encore à mes oreilles ! J'avais été troublé et fort intéressé, ce qui fait que j'ai gardé de ces faits un souvenir exact.

Pierre BLATGE

- A PROPOS DU CAS OBSERVE PRES DE FLACHERES (Isère) LDLN n° 171

1 — Je ne pense pas qu'il y ait de mystère car il s'agit de phénomènes chimiques connus qui se trouvent décrits dans les ouvrages chimiques traitant les questions en détail.

Le premier est la formation de phosphore d'hydrogène gazeux par réduction des phosphates à l'abri de l'air par des bactéries. Le phosphore d'hydrogène s'enflamme spontanément au contact de l'air et brûle comme le phosphore avec une flamme blanche très lumineuse. Nos ancêtres appelaient ces manifestations «feux follets» elles étaient observées dans les cimetières (décomposition des os).

Le second est la formation de méthane par décomposition d'éléments végétaux à l'abri de l'air (gaz des marais). Cette réaction a été utilisée dans certaines fermes pour produire du gaz (gaz de fumier) ; peut être existe-t-il encore des installations en service.

A FLACHERES la présence du tas de fumier explique la formation d'une poche de gaz due aux infiltrations de purin. Cette poche a crevé, au contact de l'air les gaz se sont enflammés, puis la combustion s'est maintenue tant qu'elle n'a pas été vide. La pression forte au début a donné la lueur observée. La combustion pour se maintenir nécessite de l'oxygène et ne peut se produire qu'à une certaine distance de la source, le sol en l'occurrence. Il est facile d'observer ce dernier point sur les brûleurs à gaz, sur les chalumeaux etc. .

Quant aux marques de 30 cm ??? c'est le diamètre du fond d'un seau ???

M.C.

2 — Il s'avère que la date de l'évènement : (Automne 75) avait été déterminée en fonction des souvenirs du témoin et par recoupements. Or, lors de ma dernière visite, le témoin pense qu'effectivement cette affaire serait beaucoup plus ancienne et pourrait bien remonter à 1972.

Après diverses vérifications, nous pouvons donc retenir définitivement la date du 24 Mars 1972.

Par contre, pour ce qui concerne les contradictions que nous avons relevées sur un rapport (du CFRU), nous apportons les précisions suivantes :

— Le témoin a bien vu la lueur une fois qu'il était à l'extérieur et non pas à travers la fenêtre.

— L'éclair initial pouvait effectivement provenir d'une distance de 60 m, mais la lueur fixe était bien à 18 m et pas plus.

— L'éclair s'est reflété sur une bonbonne en verre qui était sur un piquet et non pas sur une carcasse de voiture.

— Contrairement au bruit de chalumeau précisé sur le rapport du CFRU, le témoin est formel : Il n'y avait AUCUN SON.

— Pour ce qui est des traces, nous ne pouvons malheureusement pas nous prononcer sur l'exactitude des dimensions.

En conclusion : mis à part la date, notre enquête récemment menée, ne fait que confirmer les faits exposés dans notre premier rapport.

Jean BATTISTON

● A PROPOS DES CAS DE FALKVILLE (U.S.A.) ET DU MALMONT (Var)

Venant de lire l'ouvrage d'Henry Durrant, premières enquêtes sur les humanoïdes «extra-terrestres», j'ai été frappé par la série de photographies prises par le brigadier Greenhaw lors de l'affaire de Falkville, en Alabama.

Ces photographies me rappelaient quelque chose finalement j'ai trouvé la réponse à mon interrogation dans le livre «OVNI dimension autre», de Lob et Gigi, page 54, affaire du Malmont, où un personnage, représenté page 56, dessin central, affublé d'une sorte de tuyau respiratoire, me semble proche de celui de Falkville.

Dans la photo n° 5 de Falkville, il me semble distinguer également un tuyau respiratoire, détail dont il n'est nullement fait mention dans le texte, ou dans le croquis de la page 290 de l'ouvrage de H. Durrant.

Je note également les dates :

Falkville (U.S.A.) 17 Octobre 1973

Malmont (Var) 19 Octobre 1973.

A noter également que dans les deux cas on a fait le parallèle avec une combinaison d'amiante de pompier.

Claude ROUGERIE

NDLR : le n° 132 de LDLN (épuisé) était consacré, entre autres, au cas du Malmont.

A ceux qui nous écrivent...

Le Siège de LDLN reçoit un courrier très abondant auquel il est malaisé de faire face. Dans vos lettres nous vous demandons d'être bref, concis (sauf s'il s'agit de rapports d'observations) merci !

COMMUNIQUE CONCERNANT LE SERVICE DE NOS LIVRES SÉLECTIONNÉS

Nous informons nos lecteurs que ce service n'est désormais plus assuré par «La Pierre Angulaire». Dès que quelque chose de valable sera mis sur pied, nous en aviserons nos lecteurs. Ce service n'était pas réalisé avec le sérieux souhaitable.



SUR LA ROUTE DES VACANCES N'OUBLIEZ PAS VOTRE MACARON L. D. L. N.

(avec une couleur qui tient et un support résistant)

(diamètre réel 14,50 cm)

pour 1 macaron :	2,50 F
pour 3 macarons :	6,50 F
pour 5 macarons :	9,00 F
pour 10 macarons :	14,00 F

(S'adresser au siège de la Revue, comme pour les abonnements).

LUMIERES DANS LA NUIT

Imprimé en France — Le Directeur de la publication : R. VEILLITH — N° d'inscription Commission paritaire 35.385

Imprimerie Imprilux, St-Etienne - Dépôt légal 2^e trimestre 1978